



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N° 1785 VENDREDI 19 JUILLET 2013

**CONGO/
FINANCES-MONNAIE**

Une croissance des dépôts bancaires de l'ordre de 15,3%

Pour le premier trimestre de l'année en cours, les dépôts dans les différentes banques se sont accrus de 15,3%. Au total, les établissements financiers ont reçu près de 2000 milliards constitués à 86% de dépôts à vue. Le Conseil national du crédit, réuni le 17 juillet à Brazzaville, s'est réjoui de cette évolution.

De son côté, le Comité monétaire et financier national supervisé par le gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique centrale, Lucas Abaga Nchama, a revu à la hausse les prévisions de la croissance économique du pays cette année. Elle est estimée à 5,3% au lieu de 3,6% comme on le pensait initialement.

Page 3

EMPLOI

Des étudiants finalistes menacent de faire un sit-in

Les diplômés de l'Institut de développement rural, de l'École nationale moyenne d'administration, de l'École nationale des Eaux et forêts et de l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive ont, dans une déclaration publiée hier à Brazzaville, annoncé leur intention d'organiser un sit-in au ministère des Finances à partir du lundi 22 juillet.

Ils entendent ainsi protester contre leur non-prise en compte dans les recrutements à la fonction publique.

ÉDITORIAL

Retour

Page 2

Certification forestière

Le Congo victime de manipulations



Choqué par la décision du Forest Steward Council qui a retiré son label FSC certifiant la bonne « aura » des bois exploités par la société IFO, le ministre congolais

de l'Économie forestière a effectué hier une descente à Pokola, dans le département de la Sangha où, en présence du président du FSC, Kim Castersen, il a mis

les points sur les i. Henri Djombo a dénoncé la manipulation de cet organisme par des lobbies « environnementalistes extrémistes » et la confusion qui y règne dans la

perception de certaines sociétés du Congo et celles de la RDC appartenant à un même groupe européen.

Page 3

**RECENSEMENT
ADMINISTRATIF SPÉCIAL**

Le Club 2002 PUR y voit une occasion de consolider la démocratie



Guy César Wilfrid N'Guesso entouré du porte-parole et du secrétaire général du parti

Dans une déclaration présentée hier à Brazzaville, le président du Club 2002 PUR, Guy César Wilfrid N'Guesso a invité les militants de son parti et tous les congolais en âge de voter à participer pleinement à l'opération de recensement en cours dans le pays. Cette échéance, estime-t-il, « est une étape importante pour le renforcement de notre arsenal électoral et le triomphe de la démocratie au Congo ».

Page 2

Beauté

Aurore Umutesi Kayibanda miss Fespam 2013

La candidate rwandaise s'est distinguée, à l'issue d'une âpre compétition, parmi les treize candidates venues de différents pays d'Afrique. Son choix a été longuement applaudi par un public visiblement unanime. Aurore a fait montre d'une séduisante association de charme physique et d'une intelligence remarquable.

Page 15



Miss Fespam encadrée par ses deux dauphines

ÉDITORIAL

Retour

Lorsque l'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette, se félicite publiquement de ce que les entreprises françaises sont de retour dans notre pays, il énonce une vérité fondamentale. En oubliant seulement, modestie oblige, de préciser que lui-même et son équipe ont joué un rôle essentiel dans la restauration des relations de confiance qui permirent ce retour après la longue période de crainte et d'incompréhension réciproque provoquée par les guerres civiles.

Le problème, car il y en a un que personne n'ignore, à Brazzaville comme à Paris, c'est qu'il a fallu beaucoup de temps pour parvenir à ce résultat et que les entreprises françaises vont devoir mettre les bouchées doubles si elles veulent aider notre pays à accélérer le rythme de son développement et en tirer de justes profits. Pendant, en effet, que la plupart d'entre elles observaient, sceptiques, la renaissance du Congo, des entreprises asiatiques, moyen-orientales, sud-américaines et même européennes ont comblé le vide provoqué par leur départ. Si bien qu'aujourd'hui, de nombreux marchés publics et privés leur ont échappé.

Un tel retard est-il rattrapable ? Assurément oui si les industriels, les financiers, les commerçants de l'Hexagone cessent de prendre pour argent comptant les « informations » plus ou moins trafiquées que transmettent quelques grands médias français et viennent sur place vérifier ce que nous démontrons ici même jour après jour : à savoir que le Congo est l'un des pays les plus sûrs de l'Afrique émergente, qu'il constitue de plus la meilleure base d'observation de l'immense Bassin du Congo dont on sait qu'il abritera demain l'une des communautés humaines les plus riches de la planète. Ceci suppose une approche pragmatique du retour sur la scène économique congolaise, une approche professionnelle et non politique fondée sur les compétences réelles et le savoir-faire des entrepreneurs.

Si de grandes entreprises comme Total ou Bolloré se sont imposées chez nous dans le cours des quinze dernières années, c'est d'abord et avant tout parce qu'elles ont cru dans le redressement de notre pays et qu'elles ont mobilisé leurs forces pour y participer activement. Ce modèle d'efficience doit être copié par tous ceux qui ambitionnent de jouer un rôle dans le Congo de demain.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Guy César Wilfrid N'Guesso appelle à la mobilisation

Le président du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR) a lancé cet appel, le 18 juillet, à l'hôtel-de-ville, devant des militants venus des neuf arrondissements de Brazzaville ainsi que d'autres délégués de son parti.

Dans l'optique de la réussite du recensement administratif spécial en cours sur toute l'étendue du territoire national, Guy César Wilfrid N'Guesso a exhorté les Congolais à un sursaut d'orgueil. « J'appelle l'ensemble des militants du Club 2002 PUR, ceux de la majorité présidentielle et, au-delà, l'ensemble de la population congolaise, à se mobiliser pour cet acte civique et patriotique. C'est une étape importante pour le renforcement de notre arsenal électoral et le triomphe de la démocratie au Congo », a-t-il invité.

Selon lui, tous ceux qui se reconnaissent démocrates doivent réfuter toute attitude rétrograde, la manipulation des populations, les appels au boycott, qui cachent en fait la peur des enjeux électoraux au profit des aventures insurrectionnelles d'une époque douloureuse et révolue.

« Aux partisans de cette logique, nous prédisons d'avance leur échec car la population congolaise est politiquement mature et sait reconnaître les loups. Même vêtus en peau d'agneau, les vendeurs d'illusions qui ont parfois eu à charge la destinée des affaires de la République et qui, aujourd'hui, veulent apparaître avec une nouvelle virginité comme ce fut le cas à la conférence nationale souveraine », a dénoncé Guy César Wilfrid N'Guesso.

Il a, par ailleurs, demandé aux militantes et militants du Club 2002 PUR de consolider les acquis de l'espérance et de la prospérité afin de contribuer à la modernisation et

à l'industrialisation du pays pour un Congo émergent d'ici à 2025. Répondant à une frange des partis de l'opposition qui réclament l'organisation des « états généraux de la Nation », le président du Club 2002 PUR a rappelé que l'histoire du Congo était passionnante depuis son accession à l'indépendance, au travers de toutes les étapes de son évolution démocratique. Ces étapes, a-t-il expliqué, ont conduit le pays, jusque dans les fonds abyssaux, à cause de la manipulation

Pour lui, Denis Sassou N'Guesso a fait du renforcement de la démocratie l'un de ses défis et a posé les jalons nécessaires pour une installation durable de la culture démocratique dans le pays.

C'est dans cet esprit, a-t-il poursuivi, qu'il a, tour à tour, permis la tenue de la Conférence nationale souveraine, organisé le dialogue national sans exclusif, le forum national pour la démocratie, la concertation politique d'Ewo et, récemment, celle de Dolisie.



Les militants du Club 2002 PUR. / crédit adiac

ethnique, de la surexploitation des soucis réels des populations par les hommes politiques, et du chantage comme offre politique.

« À une phase de ce long processus démocratique, le chef de l'État a su placer les intérêts des populations au-dessus des intérêts partisans, contre l'avis de certains de ses collaborateurs d'hier, devenus aujourd'hui, selon eux, des fervents démocrates en quête d'une nouvelle grand-messe nationale : les états généraux de la Nation. Cela comme si ces assises de l'hexagone a connues dans sa période trouble, devaient être un exemple à suivre », a-t-il ajouté.

« Chacune de ces occasions, faut-il le rappeler, furent des paliers franchis pour la consolidation de notre jeune démocratie. Dans le cadre de l'évaluation des applications du dialogue politique d'Ewo, et dans la perspective des élections libres et transparentes, les participants à la concertation de Dolisie avaient réaffirmé le principe d'un recensement administratif spécial », a conclu Guy César Wilfrid N'Guesso, précisant que toutes les conditions étaient réunies pour le bon déroulement du recensement en cours.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombé - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Soré Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FORÊTS

Le ministre Henri Djombo dénonce certains environnementalistes

Le ministre de l'Économie forestière et du développement durable n'a pas mis des gants pour dénoncer la prise en otage du Forest Steward Council (FSC) par des ONG extrémistes. Arrivé à Pokola, le 18 juillet, Henri Djombo a donné la position du Congo au président du FSC, Kim Castersen, qui a fait le déplacement avec lui.

C'est depuis 2000 que le Congo s'est engagé dans la gestion durable de ses forêts. Une véritable révolution dans le secteur, qui a commencé par une série de textes et lois mis en place au niveau national avant de se poursuivre par la ratification de diverses conventions internationales et de se conclure par une présence sur le terrain pour asseoir au travers des concertations tripartites où se retrouvent des représentants de l'administration, des exploitants, de la société civile et des communautés locales. Résultats : 6 millions d'hectares de forêts sous-aménagement dont 3,6 millions disposent de plans d'aménagement ; 2,5 mil-

lions d'hectares de forêts certifiées FSC. Avec ce dernier chiffre, le Congo détient la plus grande superficie de forêts tropicales contiguës certifiées au monde. Un succès qui n'a pas arrêté les efforts du Congo qui, dans la lutte contre l'exploitation illégale des bois, a signé l'Accord de partenariat volontaire depuis le 17 mai 2010.

IFO fait les frais d'une société basée en RDC

Malgré ces efforts, le Congo reste la cible des lobbies environnementalistes qui glosent à l'envie sur des forêts congolaises et leurs ressources qui seraient non seulement pillées mais aussi n'obéiraient pas aux normes d'une gestion durable et d'une protection conséquente. L'activisme de ces ONG a payé puis que le FSC, le label de certification de renommée internationale, qui évalue le Congo, n'a pas hésité de retirer son certificat à l'Industrie forestière de Ouesso (IFO), basée à Ngombé dans la Sangha. Une mesure « injuste et injustifiée » selon les autorités

forestières de la République du Congo. Filiale du groupe Danzer, IFO fait les frais d'une société appartenant au même groupe, SIFORCO, en activité en RDC. Or, comme le souligne le ministre de l'Économie forestière, le certificat délivré à IFO couronne l'observation des bonnes pratiques forestières. Ce certificat est délivré au nom de l'entre-

des ONG extrémistes. De l'avis des spécialistes, par ce geste, le Congo paye le monopole concédé au FSC.

Vers une rupture annoncée ?

Bien que la pilule soit amère, le Congo continue d'afficher son engagement de gérer durablement ses forêts. Sur le plan du contrôle, le regard semble

La mission de Pokola semble déterminante sur l'avenir du FSC au Congo. Pour prendre une image, Kim Castersen a donc été, lui aussi, soumis à un audit. À lui de convaincre le gouvernement congolais et les responsables des sociétés forestières réunies, pour la circonstance à Pokola, sur les pratiques de son institution s'il veut sauvegarder sa position au Congo.

Après ces débats qui ont suivi l'arrivée de la délégation, hier après-midi, ce vendredi est consacré à la visite en forêt où une séance d'abattage d'arbre va être organisée pour instruire les invités du ministre sur ce qui se fait au quotidien dans les forêts congolaises certifiées. Avant de quitter la cité forestière de Pokola, samedi, des entretiens sont prévus entre les parties. Le courroux du ministre Djombo contre les ONG extrémistes est renforcé par le refus de ces dernières de faire le déplacement du Congo pour vivre sur le terrain les pratiques qui ont réellement cours. Le glas va-t-il sonner à Pokola ?

Les Dépêches de Brazzaville

Le FSC, Forest Steward Council, est une association internationale, technique et apolitique, spécialisée dans la certification des forêts. Au Congo, sa mission consiste à passer en revue les sociétés forestières pour évaluer le niveau de respect des engagements en vers l'État, les populations, les employés, etc. Les experts procèdent, une fois l'an, aux audits de surveillance. Chaque personne audité doit répondre à diverses questions sur les conditions d'hygiène, de sécurité, de respect de l'environnement, la régularité des contrats d'embauche, l'équipement des travailleurs, les modalités de coupe des bois, la largeur des pistes en forêt, les mesures de protection des ressources naturelles, les conditions de vie, le versement de l'impôt, bref, l'objectif étant de pousser les entreprises à privilégier l'excellence dans leurs pratiques. Au Congo, seules la Congolaise industrielle des bois (CIB) et IFO, détiennent les certificats FSC, considéré parmi les plus exigeants. En partenariat avec l'État, ces sociétés ont réussi à certifier 2,5 millions d'hectares de forêts pour le compte du Congo.

prise et non du Groupe Danzer. Une décision que les autorités du Congo-Brazzaville qualifient d'« incongrue » et qui laisse penser que le FSC est manipulé par

tourné vers la certification panafricaine pour lequel l'Organisation africaine du bois (OAB) avait obtenu le principe d'endossement par le PEFC.

BANQUES

15,3% de croissance des dépôts bancaires au Congo en 2013

Le Conseil national du crédit, tenu le 17 juillet à Brazzaville, a rendu publiques les statistiques qui attestent de la bonne santé du secteur. La réunion était dirigée par le ministre délégué au Plan, Léon Raphaël Mokoko.

Au titre du premier trimestre 2013, les spécialistes ont noté un gain de 1928,7 milliards de FCFA, constitués à 86% des dépôts à vue. Les crédits bruts à la clientèle, pour leur part, ont connu un rebond significatif de 39,1% pendant la même période, chiffrés à 879,7 milliards de FCFA. Par ailleurs, le Conseil national du crédit (CNC) s'est réjoui de l'amélioration de la situation financière et prudentielle des banques congolaises. Il a reconnu que les fonds propres de l'ensemble des banques congolaises sont conformes aux dispositions règlementaires. De même, le CNC a relevé que les normes prudentielles édictées par la Commission bancaire ont été honorées par la plupart des établissements de crédit. Peu avant les assises à Brazzaville, le Comité monétaire et financier national s'est réuni sous la direction du ministre d'État en charge de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo, en présence du gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac), Lucas Abaga Nchama. Le comité monétaire a épinglé la consolidation de l'économie congolaise dans le secteur hors pétrole. Pour l'année 2013, selon les données de la Béac, le Congo attend un sursaut de croissance pouvant atteindre 5,3%, au lieu de 3,6% attendu, contre 3,4% en 2012. Le Comité monétaire note tout de même une inflation encore au-dessus de la norme communautaire maximale qui s'établit à 3%. Au plan international, les deux réunions ont souligné une légère amélioration au titre du premier trimestre 2013. Le Fonds monétaire international (FMI) quant à lui, a revu sa prévision de croissance mondiale à la baisse jusqu'à 3,1% en 2013, au lieu de 3,5% initialement prévu. Cependant, ont conclu les deux réunions, les contre-performances des pays de la zone euro vont continuer à peser sur l'activité économique mondiale.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Le Congo et la Namibie signent un protocole d'accord dans le domaine du tourisme

À travers cet acte, dont la signature a eu lieu le 16 juillet à Brazzaville, le ministre congolais du Tourisme et de l'Environnement, Josué Rodrigue Nguonimba, et son homologue de Namibie, Uahekua Herunga visent à contribuer au développement de leurs pays respectifs par le biais de ces deux secteurs.

L'accord entre les deux États favorisera le développement et la

nature et des aires protégées ainsi que d'une politique de lutte contre les changements climatiques. Il a aussi relevé l'importance d'échanger et d'instituer un cadre de coopération entre les deux États en vue de la conservation et la protection de la biodiversité.

Enfin, le ministre congolais a mis un accent sur l'intérêt des deux États à capitaliser le rôle du secteur touristique dans leur développement industriel.



Les ministres congolais et namibien lors de la signature du protocole

promotion des joint-ventures dans le domaine du tourisme, y compris la promotion, le contrôle et la gestion des jeux de hasard. Josué Rodrigue Nguonimba, a souligné l'importance de l'établissement d'un véritable partenariat entre les deux pays pour la mise en œuvre de politiques saines et durables de conservation de la

Le ministre namibien a pour sa part, rappelé les liens historiques qui existent entre les deux pays et le soutien politique, diplomatique et matériel apporté au peuple namibien dans sa lutte de libération menée par la Swapo et qui a abouti à l'indépendance de la Namibie. Uahekua Herunga a reconnu qu'à ce jour, nombre de hauts cadres namubiens ont été

formés à l'institut de Loudima. Par ailleurs, il a souligné la nécessité pour les deux États de réaliser l'objectif visant à passer de l'indépendance politique à l'indépendance économique en vue de l'émergence de l'Afrique. Avant d'annoncer l'organisation dans son pays, courant 2013, du sommet international sur le tourisme d'aventure.

Pendant les travaux les experts des deux pays ont donné des communications. Les Congolais ont présenté le cadre juridique régissant le tourisme et l'environnement dans leur pays alors que les Namubiens se sont appuyés sur la politique qui sous-tend les activités touristiques et environnementales chez eux : les modalités de mise en œuvre des stratégies ou des politiques. La contribution au produit intérieur brut (PIB) de chaque État a fait l'objet d'un échange.

À l'issue des travaux, les deux délégations ont convenu de capitaliser les possibilités d'investissement dans des projets de gestion et de traitement des déchets, d'une part, et de valorisation commerciale des parcs et aires protégées, d'autre part. La délégation namibienne a visité plusieurs sites touristiques du Congo comme le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, l'école de peinture de Poto-poto, le site touristique de Kintélé et le fleuve Congo.

Bruno Okokana

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°15/MEFPPI/PRCTG/13

« Recrutement d'une firme pour la conception et la mise en place d'une base de données relative aux investissements publics »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une firme pour la conception et la mise en place d'une base de données des investissements publics.

2. L'objectif de la mission est de concevoir en vue de la mise en place une base de données relative aux investissements publics.

Le consultant devra fournir l'assistance technique nécessaire au Gouvernement de la République du Congo pour la conception et ultérieurement la mise en place d'une base de données informatique des investissements publics. Il devra en outre accompagner le Gouvernement tout au long du processus de conception et de mise en place des outils du système pour une meilleure appropriation des acteurs.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants : (i) concevoir les outils pour la gestion du système ; (ii) optimiser le suivi et l'évaluation des investissements publics en vue d'améliorer la gestion de l'information ; (iii) acquérir les logiciels pour la gestion du système ; (iv) rédiger un manuel de procédures pour la gestion de la base de données y compris le système de maintenance ; v) participer à la production et à la publication des données statistiques sur les investissements publics.

La durée de la mission est de cinq (05) mois intégrant la soumission du rapport final.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant

leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la qualité technique et le coût.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 02 Août 2013 à :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo; Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 Juillet 2013

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 16/MEFPPI/PRCTG/13

« Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation des directions des études et de la planification et des directions administratives et financières des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la santé et de la population, de l'agriculture et de l'élevage et de l'énergie et de l'hydraulique »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation des directions des études et de la planification et des directions administratives et financières des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la santé et de la population, de l'agriculture et de l'élevage et de l'énergie et de l'hydraulique .

2. L'objectif de la mission est d'élaborer un programme de formation des directions des études et de la planification et des directions administratives et financières des ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, de la Santé et de la Population, de l'Agriculture et de l'Elevage et de l'Energie et de l'Hydraulique. La durée de la mission est de cent (100) jours pour l'ensemble des quatre (04) phases.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;

• l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme BAC +5 en ressources humaines, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification des besoins en ressources humaines, en développement des capacités techniques et professionnelles et de gestion des programmes et des plans de formation ;

- avoir une expérience dans les domaines de développement des projets d'investissement public et du suivi-évaluation des projets serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 02 Août 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 Juillet 2013

**Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA**

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 14/MEFPPI/PRCTG/13

« Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'actualisation des stratégies sectorielles des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la santé et de la population, de l'agriculture et de l'élevage et de l'énergie et de l'hydraulique »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'actualisation des stratégies sectorielles des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la santé et de la population, de l'agriculture et de l'élevage et de l'énergie et de l'hydraulique .

2. L'objectif de la mission est d'actualiser les stratégies sectorielles des ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, de la Santé et de la Population, de l'Agriculture et de l'Elevage et de l'Energie et de l'Hydraulique. La durée de la mission est de quatre vingt dix (90) jours y compris la soumission du rapport final.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;

• l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un BAC + 5 en macroéconomie ou économie du développement ;
- avoir au moins 5 ans d'expérience en élaboration, suivi et mise à jour des CDMT ;
- avoir une grande expérience pratique dans la mise en œuvre des DSRP.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 02 Août 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 Juillet 2013

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 17/MEFPPI/PRCTG/13

« Recrutement d'une firme en charge de la mise en place d'un Système de gestion Electronique des Document (SGED) au profit de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une firme en charge de la mise en place d'un Système de Gestion Electronique des Documents (SGED) au profit de l'IGE.

L'objectif de la mission consiste à mettre en place un système de gestion électronique des documents performant qui puisse répondre aux besoins spécifiques de l'IGE.

La durée de la mission est de trois (03) mois incluant les quatre (4) phases suivantes :

- la réalisation de l'état des lieux : diagnostic ;
- la conception de l'architecture du SGED ;
- l'implantation du SGED dans les deux structures ;
- la formation des utilisateurs à l'appropriation du SGED..

2. L'Unité d'Exécution du PRCTG, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

3. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues,

expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 02 Août 2013 à :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo;
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 Juillet 2013

**Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA**

ONG

Azur Développement déterminée à lutter contre les violences domestiques

Les 16 et 17 juillet à Brazzaville, l'Organisation non gouvernementale a convié les professionnels des médias, au terme d'un entretien, à réaliser des reportages destinés à la presse écrite, et à diffuser des émissions radiophoniques et télévisées sur les violences sexuelles et domestiques.

Il s'agit, à travers les médias, de renforcer l'information et la documentation ainsi que d'apporter un appui complémentaire aux organismes d'application de la loi contre la violence basée sur le genre, en République du Congo et en République démocratique du Congo (RDC). Le projet d'Azur Développement veut également obtenir une coordination accrue entre les fournisseurs de services, les services de répression et les défenseurs, afin de répondre au mieux aux cas de violences domestiques signalés. L'ONG entend soutenir les engagements gouvernementaux, les stratégies et les prestations de services de prévention et de réponse aux violences domestiques.

Pour étoffer leur reportage, l'association a convié les journalistes à l'utilisation régulière de sa plate-forme de suivi des violences domestiques, accessible sur le site Internet : <http://africatti.apc.org>. De même un draft de plan à court terme est élaboré pour communiquer davantage sur les violences sexuelles et domestiques, a fait savoir cette association.

La phase expérimentale du projet intéresse les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Nkayi. Le projet a été mis en œuvre grâce au Programme d'appui aux réseaux de femmes (Parf) de l'Association pour le progrès des communications (APC), qui a reçu une subvention de Fonds Hivos Africatti et a identifié l'association Azur Développement comme partenaire pays en République du Congo. « La plate-forme mise en œuvre s'appuie sur les travaux antérieurs du Parf d'APC tenu en RDC qui se préoccupait des violences faites aux femmes et aux filles », a précisé un membre d'Azur Développement.

Fortuné Ibara

UNICEF

« Seulement 21% des femmes congolaises allaitent leurs enfants jusqu'à six mois »

Au moment de quitter le Congo, après quatre ans d'exercice, la représentante de l'Unicef au Congo, Marianne Flach, dresse son bilan. Elle apprécie notamment la politique gouvernementale en faveur des enfants et recommande aux femmes de pratiquer l'allaitement maternel inclusif jusqu'à six mois. Interview exclusive.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Arrivée au terme de votre mandat, quel bilan pourriez-vous dresser des quatre ans d'exercice au Congo ?

Marianne Flach (MF) : Je dresse un bilan positif des quatre ans que j'ai passés au Congo. Durant cette période, nous avons fait beaucoup de choses avec le gouvernement. Je fais allusion à la mortalité maternelle et à la mortalité des enfants de moins de 5 ans car ce sont-là des indicateurs importants. Sous mon mandat, les deux taux de mortalité ont fortement baissé. Nous avons également mis un accent sur la lutte contre le paludisme, la diarrhée et les infections respiratoires car ces maladies constituent la principale cause de mortalité infantile, surtout chez les moins de 5 ans. Ce qui reste à faire, c'est de mettre aussi un accent sur la lutte contre la mortalité néo natale (enfants de moins d'un mois). Ces enfants décèdent souvent après leur naissance soit par le manque de professionnalisme des personnels de la santé soit par le manque d'un suivi familial. Durant mon mandat, nous avons également accompagné le gouvernement dans la lutte contre la poliomyélite et



Marianne Flach quitte le Congo après quatre ans de service

l'avons assisté dans les différentes catastrophes que le pays a connues.

LDB : Quelle est votre appréciation sur le Congo en termes d'actions engagées en direction des enfants ?

MF : Pendant ma période au Congo, le gouvernement a engagé un certain nombre d'actions en faveur des enfants. Le président de la République a signé deux lois importantes : la première concerne la loi portant Protection des enfants, signée en 2010. La deuxième loi concerne la loi portant Protection des peuples autochtones. Cette loi donne aux peuples autochtones les mêmes droits que les autres citoyens congolais. Aujourd'hui, cette loi attend les textes d'application pour être mise en œuvre. Sous mon mandat aussi, le gouvernement a fait des efforts en matière de droit à l'éducation des enfants. Le Congo est aujourd'hui parmi

les premiers pays africains à avoir une loi sur la protection des enfants. Aujourd'hui, la scolarité est devenue gratuite au Congo. Ce sont donc des efforts à saluer et à accompagner.

LDB : Justement, qu'est-ce que l'Unicef envisage de faire au Congo au cours des prochaines années ?

MF : L'Unicef envisage de mener un certain nombre d'actions à l'endroit des enfants autochtones. Il s'agira de les inciter à aller à l'école en tenant compte de leur milieu et de leur mode de vie. Nous pensons qu'il faut emmener les écoles vers les peuples autochtones. Nous allons aussi accompagner le gouvernement dans sa politique de gratuité de l'école. Une étude sera même menée sur les filles qui très souvent abandonnent les études au collège ou au lycée. L'Unicef continuera aussi à soutenir le gouvernement dans la lutte contre la traite des enfants

au Congo. Avec le ministère des Affaires sociales, nous allons mettre en place une Coordination nationale de lutte contre la traite et nous comptons mettre en place un mécanisme national de l'action sociale. Ce projet vise à ce que le ministère des Affaires sociales alloue désormais des allocations familiales à un certain groupe de personnes défavorisées. Nous allons également accompagner le gouvernement dans la lutte contre la pauvreté qui n'a pas encore baissé de manière significative. Une action particulière sera également menée à l'endroit des enfants vulnérables. Enfin, l'Unicef envisage de mener des actions dans la lutte contre le chômage des jeunes.

LDB : Quel est votre dernier mot ?

MF : Je voudrais souligner une chose importante au niveau de la communauté. Je conseille aux femmes mères de pratiquer l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois, sans leur donner autre chose, car cela permet à l'enfant de développer une meilleure résistance. Aujourd'hui le pourcentage des mamans qui pratiquent l'allaitement maternel exclusif est encore de 21%, ce qui est insignifiant et dangereux pour l'avenir des enfants. Les autres aspects que je recommande au moment où je quitte le Congo, c'est de dormir sous une moustiquaire imprégnée et de toujours laver ses mains avant et après les repas. Ce sont des gestes simples que les mamans peuvent faire et qui vont contribuer à la réduction des maladies et de la mortalité infantile.

Tiras Andang

PROMOTION DE LA FEMME

Rachida Dati encourage les efforts du Congo

La députée européenne s'est entretenue le 17 juillet avec la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti

En visite au Congo, l'ancienne ministre française de la Justice, Rachida Dati, s'est félicitée des mesures prises par le gouvernement congolais en faveur de l'égalité homme/femme. Il s'agit, entre autres, de la loi sur la parité, qui se trouve actuellement au secrétariat général du gouvernement, et de la création prochaine du Réseau national des femmes de pouvoirs. Elle a qualifié ces mesures d'ambitieuses d'autant plus qu'elles concernent presque tous les domaines : politique, économique, société civile, administratif. Les deux personnalités ont également évoqué la question des violences faites aux femmes. En effet,

les autorités ont pris l'initiative de mettre en place un plan de lutte contre ce fléau. « Au Congo, un plan très ambitieux de lutte contre les violences faites aux femmes est mis en œuvre, il s'agit d'un plan de tolérance zéro. Je ne peux que me féliciter qu'un pays comme le Congo ait mis dans sa politique une priorité comme celle de la lutte contre les violences faites aux femmes, qui est un fléau universel », s'est-elle réjouie.

Selon Rachida Dati, qui milite pour cette cause depuis vingt ans, ce sujet est important, universel et international. En France en particulier, a-t-elle expliqué, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou de son compagnon. « C'est un fléau qui concerne le monde entier et pour en venir à bout, il faut des mesures très fermes, il faut des mesures pénales, des mesures judiciaires.



Catherine Embondza Lipiti s'entretenant avec Rachida Dati. Crédit photo Adiac C'est dans l'intérêt de tout le monde de pouvoir réduire à néant les violences faites aux femmes. Le Congo est sur cette bonne voie et je m'en félicite. Comme député européen, je peux en témoigner », a-t-elle indiqué.

La députée européenne a, par ailleurs, demandé au Congo d'organiser des campagnes de sensibilisation pour que les femmes

puissent dénoncer ces violences sans avoir peur, dans l'intérêt de la démocratie et de l'état de droit. Elle s'est enfin réjouie que la ministre de la Promotion de la femme confirme la volonté, l'ambition du pays de lutter contre les violences faites aux femmes et de promouvoir les femmes aux plus hautes responsabilités.

Parfait Wilfried Douniama

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

JCertif

WARID LAB
Incubateur de projets

Incubateur de projets pour développeurs brazzavillois

inscription par groupe de 4
 sur www.jcertif.com
 du 05/07 au 27/07

Elabore une solution informatique et et créé ta propre Start Up
 Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site www.jcertif.com. Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 warid-congo

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Communications Unifiées DATACENTER

Câblage Informatique

Sécurité Système Informatique

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

www.burotop.com - www.iris-technologie.com

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
 UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
 SIS DANS L'ENCEINTE DES « DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

AFFAIRE HABRÉ

Plus d'un millier de victimes se constituent parties civiles

Au total, 1 015 victimes directes et indirectes du régime de Hissène Habré se sont constituées parties civiles devant les Chambres africaines extraordinaires, chargées de conduire le procès de l'ex-chef d'État tchadien, a annoncé mercredi à Dakar Jacqueline Moudeina, leur avocate. Hissène Habré, âgé de 71 ans, en détention provisoire depuis le 2 juillet à Dakar où il vivait en exil depuis sa chute en 1990, après huit ans de pouvoir, est inculpé de « crimes contre l'humanité, tortures et crimes de guerre ». Jacqueline Moudeina, qui tenait, avec d'autres avocats de victimes et des responsables d'organisation de défense des droits de l'homme, une conférence de presse, a indiqué que cinq des victimes « ont d'ores et déjà donné leurs dépositions aux juges d'instruction des Chambres africaines extraordinaires ». « Nous, les avocats, représentons les 1015 victimes tout au long de la procédure devant les Chambres de l'instruction jusqu'au procès », a-t-elle précisé.

« Nous nous battons aussi pour que les droits de Hissène Habré soient respectés et que cette procédure soit équitable et exemplaire. Nous ne courons pas après la vengeance. Nous ne voulons pas faire subir à Habré une once de ce que les victimes ont connu », a-t-elle insisté.

Les avocats de l'ex-président tchadien Hissène Habré ont décidé de boycotter son procès en se mettant en retrait de la procédure, estimant que le « tribunal spécial a déjà signé l'arrêt de la condamnation de leur client ». Les Chambres africaines extraordinaires, qui constituent le tribunal spécial chargé de le juger à Dakar, ont été créées au sein des juridictions sénégalaises pour pouvoir juger Hissène Habré, à la demande de l'Union africaine.

Xinhua

WEB

Le nom de domaine «.africa» disponible d'ici à la fin de l'année

L'ICANN, acronyme anglais de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet, a donné son feu vert pour ce projet de nom de domaine intercontinental qui devrait se concrétiser d'ici à la fin de l'année 2013.

Le « .africa » est un domaine générique de premier niveau (gTLD en signe anglo-saxon) comme existe le .eu pour l'Europe.

Décidé à Abuja, au Nigeria en août 2010, lors de la troisième session ordinaire de la conférence des ministres de l'Union africaine en charge des Communications et des Technologies de l'Information, le projet de création du nom de domaine « .africa » va finalement voir le jour à la fin de l'année 2013.

Le nom de domaine à visée panafricaine pourra être utilisé par les organisations, les entreprises et les individus ayant une activité continentale. Ce nom de domaine a pour but de marquer la présence africaine sur la toile. C'est aussi une question relevant de la souveraineté numérique du continent. Le

nouveau nom de domaine sera disponible au prix de 18 dollars, soit environ 9.000 FCFA.

L'Union africaine a sélectionné l'entreprise Uniform South Africa

DotConnectAfrica, pour la possession du nom de domaine « africa » au cours du premier trimestre 2012, c'est finalement l'Union africaine qui avait emporté la main au



Une affiche de la campagne de promotion du nom de domaine ".africa" © Droits réservés

pour la mise en œuvre du « .africa ». Cette société est l'opérateur de registre pour les noms de domaines sud-africains « .co.za ». Après une bataille entre la Commission de l'Union africaine et des outsiders tels que l'organisation

près de l'autorité de régulation ICANN. L'organisation continentale avait demandé à l'ICANN que lui soient réservés les noms de domaine « .africa », « .afrique » et « .afriqia ».

Rose-Marie Bouboutou

DÉFENSE

Une session de formation des officiers comptables à Brazzaville

La première session du cours spécial de perfectionnement des officiers comptables des corps et services des Forces armées congolaises (FAC) s'est ouverte, le 13 juillet, à l'Académie militaire Marien-Ngouabi de Brazzaville, sous le patronage du ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Cette formation, qui va durer cinq mois, a pour objectif de rappeler aux soixante stagiaires y participant, un certain nombre de notions d'éthique et de déontologie administrative, en vue de l'amélioration qualitative de leurs prestations techniques au sein de leurs structures respectives. Elle s'articule autour de deux grands modules, à savoir: la formation générale de l'officier; et la formation technique et professionnelle en matière de gestion des ressources humaines d'une part, et de gestion administrative et financière d'autre part.

Ainsi, les contenus techniques et pédagogiques qui seront présentés pendant ces cinq mois de travail doivent concourir à l'acquisition d'aptitudes et de nouveaux réflexes. Il convient de rappeler que depuis quelques années, le ministère de la Défense nationale s'est engagé dans une vaste dynamique de réorganisation et de modernisation générale, visant à optimiser les conditions matérielles et morales des militaires et des gendarmes.

Cette session s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'administration militaire dans son ensemble.

Guillaume Ondzé

VIE DES ASSOCIATIONS

Les Anciens enfants de troupe préservent leur tradition

Le 16 juillet a donné lieu à plusieurs activités qui ont permis aux Anciens enfants de troupe (AET) de sceller leur cohésion et leur fraternité. Comme chaque année, à l'occasion de la célébration de leur journée, ils ont organisé des activités sportives, une exposition-vente des ouvrages écrits par des AET (ouverte jusqu'au 20 juillet) ainsi que des activités de solidarité sociale comme le don de sang.

Cette année, une gerbe de fleurs a été déposée aux monuments des AET et un diplôme d'encouragement a été remis aux membres ayant pris une part active aux festivités en laissant leur empreinte.

Un prétexte pour le président de l'association, l'AET Ambroise Mopendza, d'appeler les uns et les autres à une participation individuelle aux activités programmées. Un autre appel consiste pour eux à apporter un appui multiforme aux œuvres communes inscrites dans le programme.

G.O.

TUNIS

Réunion sur le financement innovant des infrastructures

L'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) réuniront le 19 juillet, à Tunis (Tunis), une table ronde de haut niveau dédiée au financement des infrastructures.

Cette rencontre se tiendra en présence de la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, du secrétaire exécutif de la CEA, Carlos Lopes, et du président de la BAD, Donald Kaberuka. Il s'agira de rechercher des voies et moyens permettant des financements innovants en vue de soutenir le développement du continent, conformément à la vision des leaders africains de « transformer le continent sur les cinquante prochaines années », indique un document de la BAD. La rencontre de Tunis

vise à renforcer la collaboration « entre la BAD et la CEA, d'une part, les institutions de financement du développement, d'autre part », précise le texte. L'Afrique évalue à 68 milliards de dollars les besoins financiers pour la modernisation des infrastructures. Pour y parvenir, le président de la BAD, Donald Kaberuka, a lancé en mai dernier « le Fonds Afrique 50 », dont l'objectif est de résorber le déficit de financements.

Une unanimité semble désormais s'établir sur le continent selon laquelle l'Afrique doit profiter de ses propres réservoirs de capitaux pour financer son développement.

La BAD s'est engagée à jouer un rôle de premier plan pour mobiliser des ressources à travers son « Fonds Afrique 50 ». Ce cadre coordonné constituerait l'un des moyens permettant à des financements innovants d'apporter

une solution aux défis du continent en utilisant ses ressources propres. Les récentes découvertes de pétrole et de gaz ainsi que de nouveaux gisements de minerais dans un certain nombre de pays africains fournissent une source viable de financement pour le développement des infrastructures de l'Afrique, en grande partie à partir de ses ressources endogènes, explique la BAD.

La banque souligne que si les ressources qui découlent sont bien gérées et bien utilisées, elles pourraient être investies dans les infrastructures essentielles pour la transformation du continent et ainsi contribuer directement à la vision de l'UA de 2063 d'une « Afrique intégrée, prospère et paisible conduite par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène mondiale ».

Noël Ndong

INTÉGRATION RÉGIONALE

Le Cameroun et le Tchad signent un accord pour la construction d'un pont frontalier

Le Cameroun et le Tchad ont signé le 17 juillet un mémorandum d'entente pour la construction d'un pont sur le fleuve Logone. Ce pont va relier les villes frontalières de Yagoua du côté camerounais, et de Bongor du côté tchadien.

D'une longueur de 250 mètres, l'édifice cofinancé par le Tchad et

le Cameroun pour un montant de 18,5 milliards FCFA montre la volonté d'une intégration régionale dans la zone Cémac, où plus de 85% des échanges entre les États s'effectuent par voie terrestre. Selon les autorités tchadiennes, la construction de ce pont devenait nécessaire pour la régulation du trafic de plus en plus intense

entre les deux voisins, 80% des importations et exportations du Tchad, dépourvu de façade maritime, transitant par le Cameroun. Les études de faisabilité étant terminées, les financements étant disponibles, les travaux de construction pourraient démarrer en 2014.

N.Nd.

Beauty Party!

HapsatouSy

ETHNICIA

tous les jours de 13h à 20h, Palais des Congrès
du 12 au 22 juillet 2013

Musique
&
Cocktails!

Coiffure | Maquillage
Beauté des ongles | Conseils beauté
Vente de produits de beauté | Mode

Forfaits

16 000 XAF : Coiffage & beauté des ongles
33 000 XAF : Coiffage, make up, beauté des ongles et pose de cils
50 000 XAF : Coiffage, shampoing, soin des cheveux, make up et beauté des ongles

Préventes disponibles

Cannelle, immeuble city centre, en face du Yes Club

www.hapsatousy.com

Devenez vendeur (se) indépendant (e) !

Vous souhaitez gagner en liberté, en indépendance et gérer votre activité comme bon vous semble, cette opportunité est pour vous ! Vous pourrez exercer votre activité aux horaires qui vous conviendront ! Nous vous offrons la possibilité de devenir vendeur indépendant et ainsi votre propre patron ! Notre société spécialisée dans la beauté, le maquillage, la coiffure pour tous les types de peaux et de cheveux vous offrent des produits d'une qualité incontestable à faire découvrir à vos futurs clients.



Vous avez envie de rejoindre l'aventure ?

Rendez-vous les Lundi 15, Mercredi 17 et Vendredi 19 juillet de 18h à 20h lors des conférences "Femmes, business et cosmétiques" au Palais des Congrès de Brazzaville ou inscrivez-vous sur notre site www.hapsatousy.com. Contact : 01 57 45 045



Pourquoi pas vous ?

- Vous bénéficiez d'une formation vente.
- Aucun stock de départ obligatoire.
- Vous décidez de votre planning, en gardant du temps pour votre famille, pour vous ou au contraire à plein temps, c'est vous qui décidez.
- Pas de gestion complexe, vous faites vos ventes et recevez chaque fin de mois votre décompte !
- Plus vous êtes efficace, plus vous gagnez de l'argent ! Des possibilités de gains illimités !
- Vous pouvez évoluer très rapidement en fonction de vos ambitions, résultats, du recrutement de nouveaux clients.
- Vous bénéficiez de programmes promotionnels efficaces vous permettant de faire plaisir à vos clients tout en boostant vos ventes.
- Vous parrainez d'autres personnes qui comme vous souhaitent nous rejoindre et vous augmentez vos gains !



**Découvrez
nos produits de beauté
au Palais des Congrès !**

HapsatouSy

ETHNICIA

FORMATIONS
à partir du mois de Septembre 2013

Coiffure, Esthétique, Maquillage
Conseil en image, Bien-être,
Lissage brésilien, Extensions de cheveux

Venez vous inscrire les Lundi 15, Mercredi 17 et Vendredi 19 juillet de 18h à 20h lors des conférences "Femmes, business et cosmétiques" au Palais des Congrès de Brazzaville ou sur notre site www.hapsatousy.com. Contact tel : 01 57 45 045

VATICAN

Le pape engage la réorganisation de l'Église

De nouvelles normes judiciaires vont entrer en vigueur au Vatican. Elles punissent plus sévèrement les crimes et les délits et étendent leur éventail

Pour le moment, le pape commence par réformer la loi. Mais il entend résolument secouer le sommet de l'administration vaticane pour imposer les règles qu'il entend. Depuis des mois déjà, des voix déclarent, y compris sur la place publique, que la curie romaine a besoin d'un impérueux coup de toilette. Il s'y passe des choses en clair-obscur, ayant favorisé dans les derniers mois des scandales qui vont de la livraison à la presse de documents personnels du pape à la poursuite d'actes délictueux dans la gestion de l'Institut pour les œuvres de religion, l'IOR, considéré comme la banque officieuse du Vatican. Le prédécesseur du pape actuel, Benoît XVI, avait pris la mesure de la gravité de la situation. Il avait dénoncé une « Église moisie par le péché », notamment à la suite des nombreux scandales de pédophilie pratiqués par des prêtres en Irlande, aux États-Unis, en Autriche et même en Amérique latine. Il avait, lui aussi, commencé à sentir l'odeur de roussi qui se dégageait de l'IOR décidant, dans les tout derniers jours de son pontificat, d'y nommer un nouveau directeur à poigne, un baron allemand.

Apparemment, le pape François entend accentuer le mouvement. Non seulement il a donné son accord pour que la double justice, italienne et vaticane, sévisse contre de hauts prélats soupçonnés de blanchiment d'argent au Vatican, mais il veut aussi afficher une tolérance zéro en matière de crimes de pédophilie dont les auteurs seraient des hommes ou femmes d'Église. C'est ainsi qu'il y a une se-

maine, il a signé un « *motu proprio* » ; un décret papal destiné à « *ajuster* » le système judiciaire du Saint-Siège « *aux paramètres internationaux* ». Est particulièrement notable, dans ce sens, le désir de ne plus faire du Vatican un havre pour crimes et criminels de tous acabits, fussent-ils en soutane. Le nouveau code judiciaire introduit des notions jusqu'ici inconnues au Vatican comme la torture, le génocide, la discrimination raciale. Il définit et précise les peines pour les abus contre les mineurs, mais aussi « *la vente, la prostitution, l'enrôlement et les violences sexuelles à leur rencontre, la pédopornographie, la détention de matériel pédopornographique et les actes sexuels avec des mineurs* ». Cette gamme de crimes et délits est désormais punie par des sanctions plus lourdes, tout comme le sont désormais la corruption et le blanchiment d'argent.

Autre innovation : le Saint-Siège se donne désormais la possibilité de juger les « *atteintes à sa sécurité, ses intérêts fondamentaux et son patrimoine* ». Et, sans surprise, on apprend que la divulgation d'informations confidentielles peut maintenant être punie de huit ans de prison. Les nouvelles normes entreront en vigueur en septembre, et s'appliqueront à tous les membres de la curie romaine. Une chance pour Paolo Gabriele, le majordome du pape Benoît XVI qui n'avait écopé que de dix-huit mois de prison en décembre dernier pour avoir volé les documents du souverain pontife.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

Appel à la mobilisation de la communauté internationale pour protéger la population

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a demandé le 18 juillet à la communauté internationale de placer la protection de la population civile centrafricaine au centre de ses priorités. Depuis le renversement de François Bozizé en mars dernier, l'insécurité règne dans le pays

Dans un communiqué, la FIDH souhaite que soient adoptées des mesures de sanction contre les chefs de la Séléka et des seigneurs de guerre, notamment le gel de leurs avoirs financiers. Elle appelle aussi à une opération effective de désarmement de ces éléments sur l'ensemble du territoire et au redéploiement de l'autorité de l'État dans tout le pays. Par ailleurs, l'organisation a demandé aux autorités de transition de garantir le respect des droits de l'Homme dans la mise en place des institutions, l'adoption des législations et la mise en œuvre des politiques.

« *Les Nations unies et l'Union africaine doivent s'engager dans la mise en place d'une force internationale dont le mandat et le budget doivent permettre de garantir la protection de la population sur l'ensemble du territoire. Cette nouvelle force devra être assortie d'observateurs pour garantir l'accomplissement de son mandat conformément au droit international des droits de l'Homme* », souligne le communiqué. Une mission internationale d'en-

quête s'est rendue en Centrafrique du 4 au 13 juillet. D'après la FIDH, cette mission « *a pu établir que l'ensemble du territoire était toujours aux mains des éléments Séléka dirigés par des seigneurs de guerre centrafricains, tchadiens ou soudanais, plus de trois mois après avoir porté les chefs rebelles au pouvoir* ».

Estimés à cinq mille, ces groupes continuent de commettre les crimes les plus graves contre la population civile, qui peuvent être qualifiés de

« La persistance de l'anarchie en Centrafrique risque de fragiliser davantage le pays, d'exacerber les tensions et d'empêcher une reprise économique »

crimes de guerre, précise le communiqué. « *Dans ces circonstances, les forces et le mandat de la Fomac [Force multinationale des États d'Afrique centrale] sont manifestement insuffisants pour assurer la protection de la population. Parmi les mille éléments de la Fomac actuellement en RCA, le contingent tchadien le plus important en nombre ne rassure pas la population. Et les seules trois garnisons de province, à Poua, Kaga-Bondoro, et Ndele, ont un rayon d'action territoriale beaucoup trop limité. Quant aux soldats français de l'opération Boali, ils ne patrouillent qu'à Ban-*

gui et leur mandat est restreint à la sécurité de l'aéroport et des ressortissants français », explique la FIDH. Pour le chargé de mission de la FIDH, assurer la protection de la population est une obligation incontournable et urgente que le dispositif sécuritaire actuel ne garantit pas. « *La persistance de l'anarchie en Centrafrique risque de fragiliser davantage le pays, d'exacerber les tensions et d'empêcher une reprise économique* », a déclaré Éric Plouvier. Sachant que la lutte contre l'impunité des auteurs des crimes les plus graves est une condition sine qua non de la sécurité, la FIDH a demandé l'intervention d'une justice à caractère international via l'action de la Cour pénale internationale et/ou la mise en place d'une juridiction mixte spécifique pour juger les responsables présumés de ces crimes.

La FIDH publiera dans les prochaines semaines le rapport complet de sa mission internationale d'enquête en Centrafrique. Arrivé au pouvoir le 24 mars dernier, l'actuel chef de l'État centrafricain, Michel Djotodia, a maintes fois assuré que tout était mis en œuvre pour cantonner les éléments de l'alliance Séléka qu'il dirigeait, mais ces efforts semblent vains. L'insécurité continue de régner à Bangui, la capitale, et dans d'autres parties du pays.

Nestor N'Gampoula

PRIMUS QUALITÉ EXPORT
BIÈRE
5% Vol.
BRASSERIE DU CONGO S.A. BP 105 BRAZZAVILLE RÉPUBLIQUE DU CONGO
LA BIÈRE DU PAYS

NGOK BIÈRE DE QUALITÉ
INGRÉDIENTS: EAU, MALT ET HUBLERON
BRASSERIE DU CONGO S.A. BP 105 BRAZZAVILLE RÉPUBLIQUE DU CONGO
5% Vol.
BIÈRE DU CONGO

CONSUMER RESPONSABLE

Rafraîchissez vous au PRIX OFFICIEL

520 FCFA

Prix officiel exigé par le Ministère du Commerce

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 011/2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de Spécialiste en Surveillance Détection

Grade du Poste : FSN-04 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: lundi 15 Juillet 2013

DATE DE CLOTURE: lundi 29 Juillet 2013

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai)

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme de fin d'études secondaires (Baccalauréat), une bonne maîtrise de la conduite automobile et motocycliste, un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. L'intéressé (e) aura entre autres tâches: d'assurer la surveillance

selon les procédures de la Surveillance Détection, aux fins de déceler et de rapporter toute présence hostile, toute intention malicieuse ou toute menace dirigée contre les intérêts du gouvernement américain, contre les propriétés et le personnel du gouvernement américain. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.



OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Secrétaire médicale

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de

L'Immeuble CNSS, recherche une secrétaire médicale bilingue (Français – Anglais) jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET.

Pour plus de précisions,

appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 010/2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste d'Assistant en Informatique

Grade du Poste : FSN-07 (Grille salariale des employés Locaux)

DATE D'OUVERTURE: 12 Juillet 2013

DATE DE CLOTURE: 26 Juillet 2013

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire en Informatique, une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département Informatique. L'intéressé(e) sera responsable de la maintenance des serveurs, postes de travail, imprimantes, scanners, ordinateurs, matériel de diagnostic, logiciels et autres périphériques. Il/Elle s'occupera de la gestion du réseau Local. Expert technique, il/elle apportera son soutien et son assistance au Personnel dans tous les domaines de l'informatique (la programmation des bases de données, le traitement de

texte, tableur...).

***Les compétences et connaissances pratiques en anglais et en informatique seront testées. ***

Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le Bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:

06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer --: U.S Embassy – Brazzaville, Boulevard Denis Sassou N'Guesso N°70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez)

Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

IN MEMORIAM

6 juin 2013 – 20 juillet 2013

Voici exactement 45 jours qu'il a plu au Seigneur, de rappeler à lui notre bien-aimée N'Safoula Germaine, à l'âge de 65 ans.

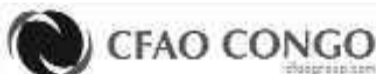
Le temps qui passe ne peut effacer les souvenirs, ainsi Marie-joseph Loufouah-Pomo, les enfants Destin, Gelly, Myriam et Marianique, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle. Une messe, sera dite en sa mémoire, le Samedi 20 juillet 2013 à 6 heures 15, en la Basilique ste Anne du Congo.



REMERCIEMENTS



Les collègues HSE de la société Eni Congo et le groupe HSE du site Eni Onshore remercient la famille Missamou, les amis et les frères en christ de leur soutien lors de la période douloureuse qu'a traversée leur collègue Hilarion Césaire Missamou et pendant les obsèques. Nous rappelons à tous qu'il y a une année que ce dernier nous a quittés, que son âme repose en paix.



INFORMATION

En raison des travaux de réaménagement de ses ateliers de Brazzaville, CFAO CONGO demande à ses clients dont les véhicules stationnent dans son enceinte et pour lesquels aucun accord de travaux n'a été donné à ce jour, de bien vouloir les récupérer avant le 31 juillet 2013, et notamment les véhicules dont les immatriculations suivent :

-968 EM 4

-259 CA 6

-245 EP 4

-636 ET 6

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous demandons de prendre attache avec **M. MAMBOU notre chef d'atelier**, au **06.663.40.47/ 05.545.11.10**



NÉCROLOGIE

Dell Martial, L'association le Quartier à la profonde douleur d'informer amis, connaissances, le décès de Marie Joseph-Frédéric Loembet, alias Madilu, survenu le 13 juillet au CHU de Brazzaville.


La veillée mortuaire se tient 32 rue Puy Damien, quartier La-Base, arrêt de bus Soudure.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Le président.

Jean Bruno, Mrs Kick, Nounou et Aly Sow Idriss ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis, connaissances et frères de Saint-Joseph, la mort de mère Léonnie Tondo, décédée le 15 juillet au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient 108 rue Haoussa à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.





TerraTech
Le monde de l'informatique

- Infrastructure microsoft
- Infrastructure linux/unix
- Solution reseau informatique
- Solution securité informatique
- Telephonie
- Developpement Web
- Audit et conseil

Avenue Alphonse Fondere
Immeuble C.N.S.S Rond
Point City - Rez-Chaussée
Congo - Brazzaville
Tel: +(242) 06 881 34 34
+(242) 06 381 34 34
Email: info@terratech-cg.com

DÉVELOPPEMENT

L'UE met en place une approche commune en matière de financement de l'éradication de la pauvreté et du développement durable

L'éradication de la pauvreté et le développement durable après 2015 a fait l'objet, le 16 juillet à Bruxelles, d'une communication de l'Union européenne (UE) qui propose des principes clés. Intitulée « Après 2015 : vers une approche globale et intégrée du financement de l'éradication de la pauvreté et du développement durable », cette communication recommande d'inscrire les discussions internationales sur le financement de la lutte contre les défis mondiaux dans un cadre général

2015 est la date butoir fixée pour l'accomplissement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La récente communication de la Commission européenne (CE) se concentre sur les pays en développement mais s'appuie sur des principes auxquels chaque citoyen peut s'identifier et qui rendent son approche universellement applicable, souligne la CE dans un communiqué. Elle s'inspire du document d'orientation intitulé « Une vie décente pour tous : éradiquer et offrir au monde un avenir durable ».

« Il s'agit là d'une nouvelle étape essentielle dans la mise en place du futur cadre pour l'après 2015, a dé-

claré le commissaire au développement de la CE, Andris Piebalgs. Pour que notre politique progresse, nous devons utiliser toutes les ressources disponibles et rechercher de nouveaux moyens, innovants et fiables, de financer l'éradication de la pauvreté et de parvenir à un développement durable à long terme. »

« La communication adoptée ce jour lie le réexamen des OMD et le suivi de la conférence de Rio+20 et les inscrit dans un cadre général unique pour l'après 2015. Nous complétons aujourd'hui notre vision commune en confirmant que nous allons également intégrer les pistes de financement en faveur du développement durable et de l'éradication de la pauvreté », a quant à lui indiqué le commissaire à l'environnement de l'UE, Janez Poto nik.

Le document d'orientation adopté examine les différentes ressources financières disponibles, publiques et privées, nationales et internationales. Parmi les principes directeurs qui ressortent de la communication, on peut citer, entre autres : le financement indispensable des objectifs stratégiques ; la considération de toutes les sources de financement

comme un tout ; les économies émergentes et les pays à revenu intermédiaire.

La communication appelle à une plus grande transparence et à une responsabilisation réciproque accrue au niveau mondial et national, « pour que toutes les ressources financières soient mises plus efficacement au service du développement durable ».

La CE a également publié le rapport annuel sur la responsabilité de l'UE en matière de financement du développement, qui fait état de « progrès importants dans les domaines du secteur privé, du commerce, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, ainsi que l'utilisation de sources et d'instruments de financement innovants ».

La communication adoptée par la commission devrait permettre une plus grande cohérence et une meilleure coordination des processus spécifiques de financement et de négociation en cours au niveau international, concernant, par exemple, le changement climatique, le développement durable et les OMD pour l'après 2015.

Noël Ndong

COMMUNIQUÉ

21 juillet 2011 - 21 juillet 2013. Voici deux ans déjà, qu'il avait plu à Dieu de rappeler à lui, arrachant à notre profonde affection, mon cadet Atipo Rodrigue Armel surnommé (Aboula-Bass). En ce triste anniversaire les enfants, Serge Atipo et famille, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes pour le repos de son ame, seront dites les 21, 22 et 23 juillet 2013 à 06heures, en les paroisses : St Joseph, St Jean Batiste de Talangai et Linzolo.




ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!



MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

ANCONG, OKUMÉ, EBÈNE

ECAir

Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

NORD-KIVU

La communauté humanitaire préoccupée par la protection des civils dans la périphérie de Goma

Pour le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), les combats en cours entre l'armée nationale et le groupe armé M23 font peser sur les populations civiles des risques de protection.

La communauté humanitaire du Nord-Kivu reste préoccupée par les derniers développements sécuritaires dans la périphérie de la ville de Goma. Selon Ocha, les mouvements de population restent limités d'autant plus que la population avait déjà fui les zones de combats lors des affrontements du mois de mai.

L'agence onusienne, qui note que les évaluations sont en cours, a cependant affirmé que quelque quatre cent vingt ménages - environ deux mille personnes - seraient arrivés à Goma et se trouveraient majoritairement dans des églises et des écoles.

Ocha a rappelé qu'en début de semaine, le coordonnateur de l'action humanitaire en RDC, Moustapha Soumaré, avait insisté que la récurrence des combats à proximité des zones habitées pose un sérieux problème de protection pour des milliers de personnes et risque d'avoir de graves conséquences humanitaires. Alors que les acteurs humanitaires réévaluent actuellement des sites potentiels d'accueil des déplacés en provenance d'autres sites ou



Un camp des déplacés dans le Kivu/ Photo HCR

camps pouvant se trouver près des zones de combat.

Près de cent soixante mille personnes vivent, d'après Ocha, dans des camps et sites autour de la ville de Goma. La plupart d'entre elles - a noté l'agence, se sont déplacées depuis la chute de Goma au mois de novembre dernier.

Des nouveaux réfugiés en Ouganda

L'agence onusienne, tablant toujours sur la situation dans le Nord-Kivu, a noté que plus de soixante six mille personnes ont fui en Ouganda à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire au nord de Beni. Ces nouveaux déplacements seraient causés par les affrontements entre l'armée natio-

nale et un groupe armé dans cette partie de la province.

Citant le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Ocha a indiqué que seuls trente mille ont été effectivement enregistrés jusque-là. Alors que les difficultés d'accès dans la zone ne permettent pas d'évaluer le nombre et la situation d'une partie de la population qui se serait réfugiée dans la forêt.

Ocha a, par ailleurs, déploré des pillages systématiques qui y sont rapportés. L'agence a noté que les structures médicales n'ont pas été épargnées, à l'instar de l'Hôpital général de référence de Kamango dont le dépôt a été pillé et détruit.

Lucien Dianzena

Aucun commandant des Fardc n'a été relevé du front

Informé de rumeurs malveillantes insinuant que deux officiers des Fardc assumant des responsabilités de commandement au Nord-Kivu et en charge du front près de Goma ont été rappelés à Kinshasa, le gouvernement a vite fait de démentir cette information de nature à démobiliser le moral des troupes.

Une situation assez confuse avait régné, le 18 juillet, peu avant midi dans la ville de Goma après que des esprits malveillants ont véhiculé une information selon laquelle le commandant des opérations militaires des Fardc au Nord-Kivu, le colonel Mamadou Ndala, avait été relevé de ses fonctions et rappelé à Kinshasa. Dès que cette nouvelle a été propagée dans la ville, c'était la débandade dans tous les coins et recoins de Goma où des jeunes se sont vite soulevés en protestation contre cette décision. Sans trop chercher à en vérifier l'authenticité, ils ont réquisitionné des motos en prenant la route Katindo-Saké tout en semant le désordre sur leur parcours. Routes barricadées, trafic perturbé, chants glorieux à l'honneur du colonel soi-disant déchu qui incarne le symbole de la revitalisation des Fardc à l'heure actuelle face à l'ennemi, tel est le tableau qui reflète la journée chaude qu'a connu jeudi l'ouest de Goma. Des tirs en l'air ont été entendus dans les périmètres des manifestants qui ont mis du temps pour se disperser et revenir à la raison.

Un mouvement similaire a éclaté, au même moment, sur la route de l'aéroport, apprend-on des sources locales. Intervenant à la radio, le gouverneur de la province, Julien Paluku, démentira aussitôt la nouvelle en indiquant que « la hiérarchie militaire n'a rappelé aucun officier » avant de qualifier cette rumeur « d'intoxication de l'ennemi » pour démobiliser les soldats au front. Il a fallu que l'intéressé passe lui-même à la radio pour démentir les faits pour que la situation revienne au calme. Pour le colonel Mamadou Ndala, cette situation procède « d'une manipulation des rebelles qui veulent déstabiliser le moral de la population et des troupes engagées au sol ». Et le colonel d'ajouter que s'il doit être relevé, c'est son autorité hiérarchique directe - en l'occurrence le commandant région - qui devrait le faire. Dans le cas d'espèce, rien de tel n'a été fait.

Plus tard, le gouvernement par le biais d'un communiqué, réagira en soutenant qu'il s'agissait là des rumeurs malveillantes. « Cette information est fautive et relève de la pure intoxication de la part des forces ennemies qui, en difficulté, tentent de démobiliser les vaillantes troupes des Fardc dont le comportement de bravoure désarçonne les agresseurs », peut-on lire dans le communiqué. La population du Nord-Kivu a été exhortée à « demeurer vigilante et à retracer l'origine de cette désinformation à dessein ». Pour le gouvernement, il n'a jamais été question de soustraire les officiers concernés de leur tâche au moment où ils s'activent à la défense de la patrie.

Alain Diasso

AFRIQUE ORIENTALE

Appel au renforcement du système de justice pénale internationale

Le plaidoyer des ONG de défense des droits de l'homme, en marge de la commémoration de la Journée internationale de la justice pénale, vise des pays de l'Afrique de l'Est dont le Burundi, la RDC, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Soudan.

Des ONG militantes de la campagne pour la justice pénale internationale dans les pays de l'Afrique de l'Est unies sous le projet « Eastern Africa International Criminal Justice Initiative » (EAICJI) se sont jointes à tous les États parties au Statut de Rome, aux États non-parties intéressés et à d'autres intervenants dans le monde entier pour célébrer, le 17 juillet, la Journée internationale de la justice pénale internationale.

Ces organisations ont décidé de commémorer cette journée dans la méditation. Elles ont ainsi invité tous les citoyens, dans chacun de pays susmentionnés, à observer une minute de silence au cours de la journée pour se souvenir des victimes des crimes graves dans ces États. « Cette commémoration dans la méditation doit servir d'occasion pour réfléchir avec les victimes sur leurs souffrances, mais aussi des autres groupes les plus vulnérables de nos populations civiles: enfants, femmes, personnes handicapées, personnes âgées, les malades », ont souligné ces ONG dans un communiqué conjoint.

Empêcher la perpétration de crimes

Dans leur commémoration, ces ONG ont également demandé aux pays d'Afrique de l'Est et d'ailleurs, qui n'ont pas encore signé, ratifié ou domestiqué le Statut de Rome et les modifications de Kampala à le faire le plus rapidement possible. Cela, ont-elles noté, afin d'empêcher la perpétration de crimes internationaux et assurer la réparation des victimes de ces crimes. « Nous faisons, en outre, appel à la Cour pénale internationale, pour qu'elle soit plus consciencieuse et rapide dans l'exécution de son mandat, qu'elle maintienne l'intégrité de cet organe noble pour la justice pénale internationale dans le monde entier », ont appuyé ces ONG.

On rappelle que le projet EAICJI est exécuté par ICJ Kenya, Cheso, Human rights first association, Association congolaise pour l'accès à la justice, Acat-Burundi, Foundation for human rights et Acjps, qui sont les signataires de ce communiqué conjoint.

L.D.

INTERVIEW

Madimba Kadima-Nzuji : « Des interactions sociales positives favoriseront l'émergence d'une Afrique nouvelle »

Congolais de la RDC, le juriste et analyste économique, Madimba Kadima-Nzuji, exposant au Symposium international, a reçu la lourde mission de circonscrire la notion d'émergence. Il a opposé ainsi de manière discursive l'émergence - projet politique à l'émergence - complexité. Le concept « émergence » a évolué sur le plan étymologique, a reconnu l'expert dans son exposé intitulé « Les musiques africaines comme facteur d'émergence mais de quelle émergence parle-t-on ».

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qui font des musiques africaines des facteurs d'émergence, peut-on les considérer comme des pools de croissance économique insoupçonnés ?

Madimba Kadima Nzuji : Le salut de l'Afrique comme continent et des pays africains comme Nations passe par la création de singularités, d'histoires particulières qui contribuent à vivifier l'histoire universelle. Si nous considérons l'émergence comme un projet politique, les musiques africaines peuvent créer de véritables pôles de croissance économique. Dans le cas où nous prenons pour acception l'émergence comme complexité, les musiques africaines renforcent l'identité des peuples africains.

LDB : D'autres diront que la musique contribue à la décadence des mœurs. La musique de la RDC a bien reculé par rapport aux années 60 et 70 au niveau des

thèmes, de la recherche et des sonorités. Est-ce que cette pauvreté ne constitue pas un obstacle à l'émergence ?

MKN : Ces propos n'engagent que vous (rires). Pour être pauvre, il faudrait comparer à la richesse. Mais qui établit les critères de la richesse ? Ce sont soit les académiciens de la musique, ceux qui pensent la musique comme objet de science, soit les mélomanes qui dansent et qui chantent. Et souvent qui l'emporte, ce sont les mélomanes. Ceci pour dire que la musique que nous écoutons, la musique qui marche, est une musique qui nous ressemble. La musique d'aujourd'hui est sûrement différente de celles des années 60 et 70, mais je me garderai bien de la décrier.

LDB : Comment alors analysez-vous le phénomène dédicace dans la musique de la RDC et même africaine, l'âme de notre musique n'est-elle pas tout simplement bradée ?

MKN : J'aime beaucoup ce phénomène parce qu'il est à mon sens révélateur des enjeux de la musique actuelle, à la fois de ses travers et de sa créativité. La dédicace, ou le libanga, dans les chansons congolaises est avant tout un moyen pour l'artiste de tirer des revenus. Ces louanges soutiennent fictives et parfois ne reposant sur rien contribuent à augmenter le crédit des bénéficiaires et relèvent de manière effective de l'identité des bénéficiaires. Combien d'élus politiques

des différents hémicycles ne doivent pas leur succès électoral à des chansons de circonstance ? Ils sont d'excellents mécènes pour les artistes. Cela souligne à souhait la paupérisation des musiciens qui ne dépendent pas des ventes de leurs disques ou des droits d'auteur, mais plutôt de leur habileté à flatter. Il est clair qu'il n'existe pas d'économie de la musique viable en RDC. Par contre, cette contrainte du libanga n'a pas bridé la créativité.

LDB : Y a-t-il des préalables pour espérer engager les musiques africaines dans la voie de l'émergence, comment atteindre celle-ci sans une véritable industrie de la musique ?

MKN : Pour citer Vidal Sassoon, « le seul endroit où le succès vient avant le travail, c'est dans le dictionnaire ». Ceci pour dire qu'il n'y a pas d'autres préalables que le travail aussi bien au niveau des artistes que des autorités publiques.

LDB : Qui sera l'acteur de cette émergence ? Les gouvernants ou les artistes eux-mêmes ?

MKN : Les deux sans conteste. L'État par des politiques publiques doit permettre l'augmentation des interactions au sein de la société. Les artistes doivent sans cesse remettre en question leur art pour en tirer la substantifique moelle.

Laurent Essolomwa

GUERRE DE L'EST

L'étau se resserre autour de Paul Kagame

À travers des allégations de bombardement portées récemment contre les Fardc et la Brigade d'intervention de l'ONU au nord de Gisenyi, le président rwandais cherche à sortir d'une situation qu'il avait pourtant délibérément créée du fait de son appui à la rébellion du M23.

Depuis la reprise des affrontements entre le M23 et les Fardc, le 14 juillet, le président Paul Kagame ne dort plus sur ses deux lauriers. Les forces loyalistes qui, entre-temps, ont repris du poil de la bête sur le théâtre des opérations n'arrêtent d'infliger des lourdes défaites aux rebelles obligés de battre en retraite à une vingtaine de kilomètres de Goma. Il est fait état de la reprise, par les Fardc, de plusieurs localités jadis occupées par le M23 à commencer par Mutaho (située à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Goma) d'où les affron-

tements avaient commencé. Cette situation est loin d'arranger le régime rwandais qui ne s'attendait pas à un tel revirement après avoir soutenu militairement le M23 en le dotant d'un armement digne de ce nom. Placée dans une position défensive et faisant de la résistance face à l'offensive lancée par les Fardc, le M23 a beaucoup perdu de sa superbe.

Ces nouvelles en provenance du front surviennent pendant que Kigali s'évertue à convaincre l'opinion internationale sur une prétendue collusion entre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et la nouvelle brigade d'intervention de la Monusco à peine déployée à Kanyaruchinya à 12 km de Goma. Dans une plainte déposée avant-hier à l'ONU par la ministre des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, le gouvernement rwandais évoque une entente militaire secrète



Le président rwandais, Paul Kagame

qu'auraient scellée les deux parties dans une perspective de collaboration afin de déstabiliser le régime de Kigali. Cette prise de position du Rwanda qui, plus d'une fois, avait manifesté son hostilité vis-à-vis de la force d'intervention de l'ONU, ne surprend outre mesure. Bien au contraire, elle démontre à suffisance que Paul Kagame ne digère toujours pas l'opérationnalité de cette brigade spéciale chargée de neutraliser les groupes armés actifs dans la région dont le M23. Tout est fait dans le sens de l'en dissuader.

D'après plusieurs sources concordantes, des stratégies seraient en train d'être concoctées au niveau de la hiérarchie de l'armée rwandaise pour voir dans quelle mesure stopper l'élan de la Brigade d'intervention de l'ONU. Il est même fait état d'une forte présence des militaires rwan-

daï le long de la frontière avec la RDC en prévision des premiers assauts à lancer contre cette force onusienne. À la Monusco, l'on se prépare à cette éventualité tout en refusant de céder à ce qui est considéré comme une intimidation.

Une guerre perdue d'avance

Pour maints observateurs, il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'étau est en train de se resserrer sur Paul Kagame qui ne sait plus comment sortir d'une situation qu'il a délibérément créée. Toutes les accusations portées contre la Monusco et les Fardc dont on dit avoir lancé à partir de la RDC deux obus au Rwanda au nord de Gisenyi, le 15 juillet, traduisent le manque de sérénité de Paul Kagame qui s'affiche désormais clairement comme parrain du M23. Non seulement qu'aucune bombe n'a été lar-

guée sur le territoire rwandais, mais en plus, l'ONU ne peut pas se dédire en prenant une résolution contre les groupes armés d'une part et convoquer d'autre part avec eux. Ceci est une aberration que seul le gouvernement rwandais peut justifier.

Plus critiques, certains analystes pensent que ces bombardements seraient plutôt le fait du M23 qui chercherait à obtenir officiellement l'entrée de l'armée rwandaise dans cette guerre sous couvert du sempiternel prétexte de droit de poursuite contre les FDLR basés en RDC. Sinon, il y a lieu de s'interroger pourquoi le gouvernement rwandais se base uniquement sur « des informations crédibles, fiables et détaillées » dont il dispose sans se référer au mécanisme de vérification conjoint élargi pour en avoir la certitude ? Cette attitude relativise la portée desdites allégations qui nécessitent une enquête approfondie au niveau de cette structure chargée notamment de surveiller les mouvements à la frontière commune RDC-Rwanda.

Au moment où les négociations de Kampala semblent marquer le pas, Paul Kagame qui a toujours privilégié un processus politique pour mettre fin à la crise de l'Est devrait donc déchanter aujourd'hui par la tournure prise par les événements. La voix du dialogue ne constituant plus une recette appropriée pour juguler l'imbroglio de l'Est, l'homme fort de Kigali n'a plus qu'à se préparer à affronter une guerre perdue d'avance contre le tandem Fardc - Brigade d'intervention de la Monusco.

Alain Diasso

BANDUNDU

Des cas suspects de fièvre jaune à Kasongolunda

Des prélèvements sont en cours alors qu'un cas a déjà été confirmé par le laboratoire spécialisé de Kinshasa.

Une note du Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) du 17 juillet a affirmé la présence de la fièvre jaune dans le territoire de Kasongolunda, district du Kwango, dans le Bandundu. Selon cette source, depuis la mi-juin, treize cas suspects de cette maladie dont un a été confirmé positif par le laboratoire de l'Institut national des recherches biomédicales, à Kinshasa, ont été enregistrés.

Le bureau onusien a fait observer que d'autres prélèvements sont en cours. Alors que ces cas sont répartis dans six aires de santé. À l'en croire, trois personnes atteintes ont moins de 5 ans et une autre est un prisonnier.

Dans le cadre de la prévention et la lutte contre cette épidémie, Ocha a noté la réalisation des actions de sensibilisation et l'investigation épidémiologique des cas. La source rappelle que, la semaine dernière, une campagne de vaccination contre la fièvre jaune a été organisée dans le district sanitaire de Kabinda, au Kasai oriental, où cinquante et un cas suspects de fièvre jaune dont dix neuf décès ont été rapportés cette année.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE

Des experts congolais et ougandais éfléchissent sur les stratégies

La tenue de la réunion transfrontière contre l'onchocercose entre la RDC et l'Ouganda s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'une des résolutions de la 17e session du Forum d'action commune qui a recommandé aux pays membres du programme africain de lutte contre cette maladie la mise en œuvre d'une collaboration transfrontalière.

Au cours de la réunion ouverte le 17 juillet par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, dans la salle polyvalente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les participants devront passer en revue les progrès réalisés dans la lutte contre l'onchocercose ou la cécité de rivières afin de proposer des stratégies efficaces. Pour ce faire, explique le Dr Félix Kabange Numbi, les participants devront réaliser une analyse fouillée de la situation de l'onchocercose « afin de dégager les goulots d'étranglement et les stratégies correctrices efficaces à mettre en place pour garantir l'élimination de l'infection et de sa transmission dans ces foyers transfrontaliers ». L'occasion, poursuit-il, vous est donnée en vue de l'élaboration des plans d'actions communs et de la mise en œuvre des interventions conjointes. De son côté, la directrice du programme national de lutte contre l'onchocercose pense que pour remporter la lutte contre cette maladie tropicale négligée, il faut que la RDC et l'Ouganda puissent travailler en collaboration. « Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions éliminer sur nos territoires cette maladie », a-t-elle dit.

Le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Waodogo Cabore a, quant à lui, révélé que les maladies négligées à l'instar de l'onchocercose, de la maladie du sommeil, de la lèpre constituent un lourd tribut pour des pays tropicaux pauvres. Compte tenu de l'ampleur de cette maladie, l'OMS l'a placée parmi ses priorités.

Aline Nzuzi

BAD

Approbation du document de stratégie pays de la RDC

La Banque africaine de développement (BAD) compte mobiliser environ 860 millions de dollars américains au cours des cinq prochaines années (2013-2017), pour la mise en œuvre de cette stratégie.

L'objectif poursuivi par la BAD est d'aider la RDC à sortir de son état de fragilité par la création des conditions d'une croissance forte et inclusive, grâce à un dynamisme accru des secteurs productifs de l'économie. Le document de stratégie (DSP) qui vient d'être approuvé par le conseil d'administration de la BAD, rapporte un communiqué de presse de cette institution financière, apportera un appui à la poursuite de réformes appropriées visant l'amélioration de la gouvernance centrale et sectorielle et l'assainissement du climat des affaires en RDC. Il s'agit d'améliorer la performance d'ensemble de l'économie et les capacités de l'administration publique à piloter l'économie et à induire une implication accrue du secteur privé dans la création de richesses et d'emplois. Sur le plan national, indique ce communiqué, le développement des infrastructures durables est donc la priorité en vue

d'impulser la croissance économique, notamment l'énergie, le transport et les pistes rurales dans la zone centre définie autour de l'axe Ilebo-Tshikapa-Kananga-Mbuji-Mayi. Pour cela, il faudrait mettre un accent particulier sur la contribution effective de ces infrastructures au profit du renforcement du tissu communautaire et du développement des entreprises locales. Sur le plan régional, précise ce communiqué, les choix stratégiques du DSP sont guidés par la situation privilégiée de la RDC en Afrique centrale : sa taille, sa frontière commune avec neuf autres pays et son immense potentiel naturel. À en croire la BAD, cette position comporte en effet des atouts exceptionnels au plan de l'intégration régionale, notamment en matière d'échanges commerciaux avec les pays de la région qui doivent être dynamisés et intensifiés.

Le document de stratégie pays, qu'en est-il ?

Le développement d'infrastructures de soutien à l'investissement privé et à l'intégration régionale ainsi que le renforcement des capacités de l'État en vue d'accroître les recettes publiques et asseoir un cadre incitatif pour l'in-

vestissement privé sont donc les deux piliers complémentaires du Document stratégie pays dont les actions prévues seraient conçues pour se renforcer mutuellement et accroître l'effet de levier de l'assistance de la banque. Concrètement, le premier pilier sera mis en œuvre pour assurer un effet d'entraînement sur la croissance de l'investissement privé dans les secteurs productifs de l'économie, tandis que le deuxième sera consacré au renforcement des capacités de l'État à assurer une gouvernance économique améliorée et incitative pour l'investissement privé.

Première institution financière multilatérale de financement dédiée au développement de l'Afrique, la BAD a installé son bureau national à Kinshasa depuis 2007. Présente dans trente-quatre pays africains, avec un bureau extérieur au Japon, cette banque qui contribue au développement économique et au progrès social de ses cinquante-trois membres régionaux comprend trois entités distinctes. Il s'agit de la BAD, du Fonds africain de développement et du Fonds spécial de l'États.

Gypsie Oïssa Tambwe

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe défie Entente Sétif à domicile

L'entraîneur français de Mazembe Patrice Carteron est confiant quant à l'état d'esprit des joueurs pour ce match. Et il pourra compter sur Félix Sunzu, le défenseur central zambien autorisé par la CAF à jouer.

La première journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération débute ce 19 juillet. Et pour ce faire, les Corbeaux du Tout-puissant Mazembe de Lubumbashi séjournent, depuis le 17 juillet, à Sétif en Algérie pour affronter l'Entente sportive sétifienne. Outre Entente Sétif, Mazembe partage le groupe avec Fus de Rabat (Maroc) et CA Bizerte de Tunisie. À Sétif, Mazembe a élu domicile à l'hôtel El Bashir.

Pour cette rencontre, l'entraîneur principal des Corbeaux, le Français Patrice Carteron, pense donner la chance à certains jeunes joueurs. « J'ai souvent lancé des jeunes joueurs, ça m'a toujours amusé quand on parle des joueurs qui manquent d'expérience mais un joueur ne peut pas avoir de l'expérience quand vous ne le faites pas jouer ! Je ne dis pas que l'équipe sera totalement différente mais ça sera le meilleur choix des joueurs les plus en forme. Certains vont jouer leur premier match dans cette compétition, j'ai encore trois jours pour prendre des décisions définitives. À l'heure où je vous parle, c'est des choix positifs parce les joueurs ont bien travaillé, je suis très satisfait de leur comportement », a-t-il déclaré sur le site



Séance d'entraînement de Mazembe au stade du 8 Novembre de Sétif en Algérie

officiel des Corbeaux.

À propos de l'adversaire, le technicien français anciens sélectionneur du Mali a souligné avec sérieux : « On a devant nous un adversaire qui arrive un peu tôt, c'est le double champion d'Algérie. Sur ce que j'ai vu au niveau de ses derniers matches, c'est une équipe assez forte. Pour notre part, j'ai confiance au niveau de l'état d'esprit, on saura répondre et on sera présent vendredi. Après, est-ce que ça sera suffisant pour faire le match qu'on espère tous ? Je ne sais pas ; mais j'ai confiance dans les joueurs et dans le travail qui a été fait à Accra ». En fait, les protégés du président et gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi, ont effectué un stage de préparation à Accra au Ghana, précisément au Lizzy Sports Complex appartenant au champion du monde français 1998 Marcel Dessoilly.

Mazembe a, à cet effet, participé au tournoi Ghalca president's Cup, tournoi de football parrainé par le président du Ghana à l'occasion de la commémoration de l'Indépendance de ce pays.

Patrice Carteron dispose pratiquement de l'ensemble de son effectif pour ce match. Il pourrait même compter sur l'international zambien Sunzu Stopila, rentré au Bercaïl après avoir été annoncé à Reading en Angleterre. En effet, la Confédération africaine de football (CAF) vient d'autoriser ce défenseur central à disputer les quarts de finale de la Coupe de la Confédération avec Mazembe. Patrice Carteron a aussi récupéré des blessés et aussi le capitaine Trésor Mputu revenu dans le groupe après quelques ennuis de santé et le deuil avec le décès de son frère à Kinshasa.

Martin Enyimo

DROITS D'AUTEUR

L'expérience sud-africaine et sénégalaise séduit

Une session de formation devrait avoir lieu l'année prochaine en Afrique du Sud pour y partager notamment la riche expérience du pays de Nelson Mandela dans la protection des œuvres de l'esprit, ont recommandé les experts multinationaux présents au Symposium international.

Les artistes africains devraient jouir du fruit de leurs œuvres. En cette matière, l'Unesco a affiché une position claire dès l'inauguration du Festival panafricain (Fespam). La musique, a-t-elle affirmé, est un métier et les artistes africains doivent effectivement vivre de leur musique. Au Sénégal, deux projets importants vont marquer une rupture. D'abord, la nouvelle Société de gestion des droits des artistes totalement gérée par eux a reçu la lourde mission de les aider à vivre de leur métier. Ensuite, il y a aussi les efforts sur le statut de l'artiste sénégalais. L'objectif est de le ramener au centre de la société et non au banc. L'Afrique ne devrait plus enterrer ses artistes dans les fosses communes ou le baobab à cadavres comme par le passé. Le Sénégal sous Maki Sall pousse ses artistes à travailler sous contrat, à cotiser pour leur pension et pour se couvrir des maladies. Cette question intéresse au plus haut point les deux Congo. En effet, les deux pays ont le mérite d'avoir mis très tôt des politiques similaires sans en avoir tiré les résultats probants.

Congo-Brazzaville

Parlant de son pays, l'exposant Mfumu du magazine « Vision pour demain » de Brazzaville a dénoncé une gestion administrative et bureaucratique du secteur pendant des décennies. « Le Congo-Brazzaville a raté l'émergence de l'industrie de la musique. On ne vend pas le disque

comme on vend la tomate », a-t-il souligné. En effet, la Socodi et l'IAD sont deux usines montées à des époques différentes mais pour le même objectif global : réduire la dépendance aux studios de Kinshasa et de Paris. Si elles ont, chacune en son temps, pu apporter une bouffée d'oxygène à la musique congolaise mais elles ont disparu rapidement faute d'une politique musicale clairvoyante tenant compte d'un bon casting des dirigeants, et les perspectives nationales limitées marquées par l'exiguïté du marché n'ont pas permis des relations fonctionnelles avec la RDC et d'autres espaces sous-régionaux.

Congo-Kinshasa

Sur l'autre rive, la RDC a vu défiler pendant 30 ans les artistes à la tête de la Soneca sans arriver à enrayer la descente aux enfers du secteur. D'où les réserves exprimées par l'exposant Lye M Yoka de l'Institut national des arts de Kinshasa sur le slogan généralement admis « la musique aux musiciens ». Il n'y prête même plus attention, a-t-il affirmé. « Nous avons eu des artistes qui jouissaient d'un aura et même d'une influence certaine auprès du président Mobutu. Ce n'est donc pas une critique malveillante mais des faits historiques. J'ai beaucoup d'admiration pour les anciens musiciens avec lesquels j'ai travaillé et entretenu une complicité ».

Aussi les experts au Symposium ont-ils jugé nécessaire de repenser les politiques en cette matière. D'où l'intérêt porté à ce séminaire d'Afrique du Sud, d'autant plus que l'expérience sud-africaine regorge bien des informations qui pourraient profiter aux autres pays membres de l'Unité africaine.

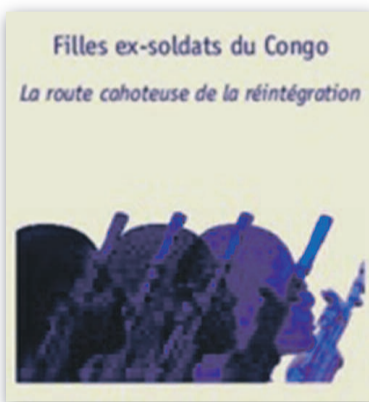
Laurent Essolomwa

LIVRES

Le point sur le rôle de la société civile dans la réinsertion des filles ex-soldat

Dans l'ouvrage qu'elles ont coécrit, Gunhild Odden et Milfrid Tonheim abordent un des aspects les moins documentés de la thématique des enfants soldats, tant dans le domaine humanitaire qu'académique.

Experte en droits et protection des enfants, la Canadienne Sylvie Bodineau offre un résumé éloquent de "Filles ex-soldats du Congo, La route cahoteuse de la réinsertion". Elle nous apprend que ce livre paru tout récemment dans la collection Études africaines de L'Harmattan évoque « le rôle de la société civile dans la réinsertion des filles ayant été associées à des forces et des groupes armés de la région du Sud-Kivu en République démocratique du Congo ». Au lecteur de se rendre compte que ce livre de 248 pages « pose des questions très pertinentes ». En effet, ici le sujet fort sensible de la réinsertion, abordé de manière assez particulière, couvre un large champ, prenant en compte dès lors des questions « comme celles des ressorts de la stigmatisation, du rôle de la religion et du sort des enfants nés des violences sexuelles ». Est également pris en considération ce domaine bien crucial qui a trait à « l'orientation même des programmes qui, pour la plupart du temps, passent à côté des besoins des filles ». Écrit sur base de réelles observations, l'ouvrage des chercheurs nor-



végiennes du Centre pour la communication interculturelle (SK), Gunhild Odden et Milfrid Tonheim, est « élaboré dans un esprit de coopération Sud-Nord », il s'agit ici du cas de la RDC et de la Norvège. "Filles ex-soldats du Congo, La route cahoteuse de la réinsertion" s'appuie sur une méthodologie participative et fournit l'effort d'attribuer « aux jeunes filles un rôle central ».

Au bout du compte, "Filles ex-soldats du Congo, La route cahoteuse de la réinsertion" est véritablement considéré comme « un premier pas important qui devrait attirer l'attention des praticiens de l'intervention de protection de l'enfance ». Et, à Sylvie Bodineau d'espérer encore qu'il « augure d'autres initiatives » s'inscrivant dans la poursuite de la réflexion et de l'approche si bien amorcée.

Nioni Masela

FESPAM

La RDC prête à apporter une « contribution substantielle »

L'appel des organisateurs du festival à la mise en œuvre des mécanismes pour l'intégration des autres pays membres de l'Union africaine (UA) au programme a bien été entendu et pourra donner lieu à une implication plus soutenue de la République démocratique du Congo (RDC) dès l'année prochaine, a confirmé le directeur de cabinet et représentant du ministre de la Culture, Manda Tchewba.

Réaffirmant l'intérêt porté par son pays au Festival panafricain de musique (Fespam), il a annoncé l'intention du ministre de la Culture de la RDC de faire des propositions allant dans ce sens lors des entretiens avec ses homologues de l'UA, particulièrement celui de la République du Congo qui a abrité les neuf premières éditions. Absent lors des travaux du Symposium international alors qu'il avait franchi effectivement le sol de Brazzaville avant d'être rappelé pour des raisons d'État, le ministre tient à faire de nouveau le déplacement de Brazzaville, le 19 juillet, à la veille donc de la clôture du Fespam. « Au regard des responsabilités assumées actuellement par la RDC au sein de l'UA, le ministre a tenu à assister au festival pour réintégrer le pays à la place qui était la sienne en apportant une contribution substantielle dans le sens de ce qui a été dit. Une synergie

est en train de démarrer et nous souhaiterions qu'elle s'élargisse à l'ensemble de nos Etats », a expliqué Manda Tchewba.

Entre-temps, les discussions sont en train d'avancer. Une tendance se dégage pour adopter comme prochain thème la rumba (danse du nombril). Selon Manda Tchewba, il s'agit d'une œuvre achevée et d'un patrimoine mondial. Il faudrait aller dans trois directions, a-t-il poursuivi. D'abord, l'on devrait s'interroger sur la pratique de la rumba tant dans les pays de la région qu'au-delà, notamment aux Antilles et dans les Amériques : Colombie, Panama, Venezuela, Cuba, Santo Domingo... « Il serait plus intéressant de faire venir les pratiquants de cette rumba pour avoir les deux versions, ancestrales et créoles traditionnelles », a-t-il souhaité. Ensuite, l'on peut aussi initier une rencontre entre les batteurs de tam-tam de rumba des Antilles et des Amériques avec les nôtres pour essayer de découvrir le continent qui l'a utilisé depuis le 13e siècle. L'objectif est de rechercher nos ancêtres communs. Enfin, il est important de réduire les réflexions pour laisser la place à la musique. L'idée est de découvrir d'autres formes de rumba venant des pays comme le Gabon, l'Angola et la Guinée.

Franchissant ses 10 ans d'existence,

le Fespam doit élargir son panel d'experts mais aussi encourager les chercheurs qui travaillent séparément actuellement sans pouvoir comparer leurs recherches. Au cours du Symposium, l'on a remarqué deux positions (RDC et Angola) diamétralement opposées sur l'origine de la salsa dans la sous-région. À l'occasion de la dixième édition, il faudrait rassembler les chercheurs autour de la thématique de la rumba. « Ce sera le premier fonds de la bibliothèque du Fespam qui sera installée à Brazzaville. En RDC, les choses sont très avancées par rapport à la rumba, nous sommes en train de classer en interne et nous souhaiterions que les autres pays concernés le fassent aussi avant l'inscription au niveau international », a affirmé Manda Tchewba. En tant qu'expérience achevée, la rumba peut susciter de nouveaux projets. L'on a cité, à titre d'exemple, un carnaval de la rumba pour attirer un grand nombre de personnes dans une sorte de pèlerinage à Brazzaville. La concrétisation de ces projets prouvera ainsi que le Fespam est bien en train de devenir un grand événement régional. Il sera davantage bon pour la région de se tourner aussi vers l'international (Amériques, Antilles) pour y redécouvrir sa propre histoire.

L.E.

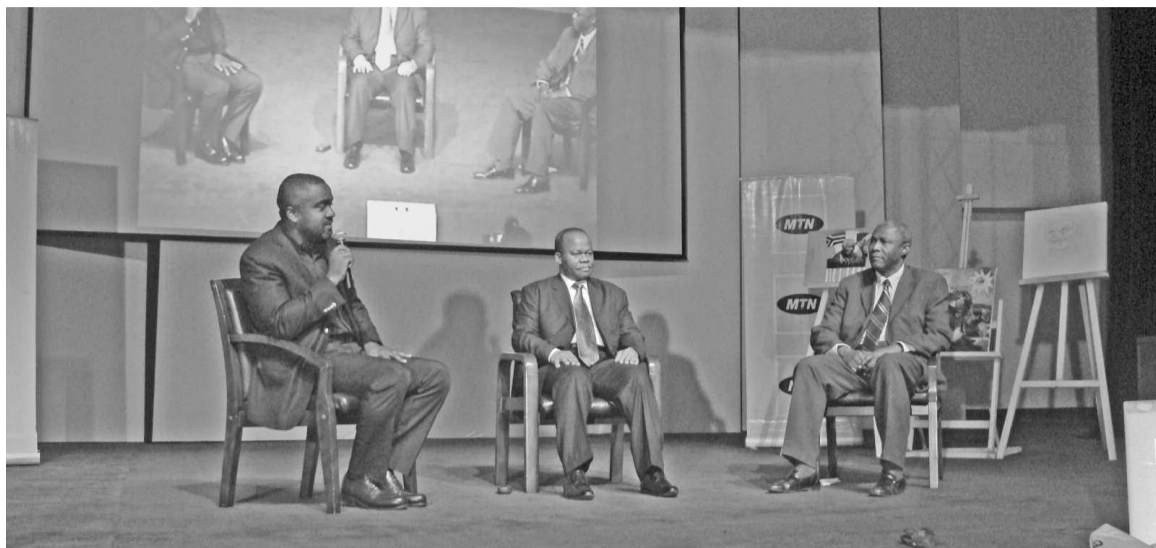
MANDELA DAY

MTN Congo commémore la journée dédiée à Mandela

« 67 minutes pour poser des actions d'amour », tel est le message à l'occasion de la « Mandela day », institué par l'ONU et célébrée le 18 juillet. La société de téléphonie mobile MTN a donc organisé une cérémonie faite d'échanges et de témoignages sur Mandela en présence de Manelisi Genge, ambassadeur sud-africain au Congo.

Cette célébration dédiée à Nelson Mandela a débuté par la projection d'un film sur la vie et les moments forts ayant marqué sa marche dans la libération de la République sud-africaine. De son militantisme au sein de l'ANC ; son arrestation et son emprisonnement à Roben Island, des négociations avec le gouvernement Apartheid de l'époque jusqu'à la libération en 1994, sont les trames de ce film qui a été suivi avec beaucoup d'émotion par le public présent à cette cérémonie.

« Many culture one nation » est un message très fort dans le



Manelisi Genge (au centre) répondant aux questions sur Mandela

combat mené par Nelson Mandela. Tels sont là les valeurs qu'il nous transmet. À Brazzaville, à l'époque, il y a eu de grandes réunions des écrivains contre l'Apartheid. J'ai souvenir, quand j'étais ambassadeur du Congo au Sénégal, d'avoir sillonné l'Afrique avec un avion pour prendre tous les écrivains qui venaient au colloque afin de mener le

combat de la libération de Nelson Mandela », a indiqué l'ambassadeur itinérant, Jérôme Ollandet, en guise de témoignage. Selon Manelisi Genge, l'ambassadeur sud-africain au Congo, Mandela est une icône pour l'Afrique et le monde. Il symbolise quelque chose pour chacun de nous. « Mandela appartient désormais au monde entier. C'est un africaniste. Sa vie

pourrait être comparée à celle de Gandhi. Mandela est d'une humilité incomparable et sa personne et son parcours sont une grande leçon de vie », a déclaré Manelisi Genge.

Le directeur général de la société de téléphonie MTN Congo s'est exprimé dans une analyse perspective, pour inciter ses agents à se pencher du côté du leadership de Mandela qui est un

exemple à suivre dans la marche de l'entreprise. « Nous venons de suivre un film sur le leadership, l'humilité et la crédibilité ; voilà trois points qu'un leader doit avoir. Nous sommes émus en regardant ce film qui inspire en chacun de nous beaucoup de choses », a conclu Freddy Tchala.

« Mandela Day » a d'abord été célébré en Afrique du Sud en 2009 avant d'être célébré à travers le monde, le 18 juillet. Objectif : inspirer chacun à agir personnellement et à changer le monde pour le meilleur. Chaque citoyen du monde est invité à consacrer 67 minutes de sa journée à ses concitoyens, en hommage aux 67 années que Nelson Mandela a consacrées à la communauté.

Cette activité organisée par MTN s'est déroulée en présence de Freddy Tchala, directeur général de MTN Congo et de Jérôme Ollandet, ambassadeur itinérant.

Hermione Désirée Ngoma

L'humanité n'a pas été en reste

Né le 18 juillet 1918, à Mvezo en Afrique du Sud, Nelson Mandela, hospitalisé depuis six semaines à Pretoria mais dont les dernières nouvelles se veulent rassurantes, a totalisé 95 années hier.



À Brazzaville, le Centre d'information des Nations unies a organisé une causerie débat et projeté un film où l'on voit le premier président noir d'Afrique du Sud prêcher le pardon et l'unité des Sud-Africains. Le film montre comment Nelson Mandela a consacré 67 ans de sa vie à lutter pour les droits de l'homme et la justice sociale. L'acteur principal qui joue le rôle de Nelson Mandela déclare : « Le pardon libère l'âme, il fait disparaître la peur. C'est une grande force », expliquant la composition de sa garde rapprochée qui est composée de Blancs et de Noirs, symbole d'une nouvelle Afrique du Sud et véritable Nation arc-en-ciel. Le long métrage de près d'une heure montre aussi comment Nelson Mandela a rassemblé les Sud-Africains en 1995 autour de l'équipe nationale de rugby qui, finalement, a été sacrée championne du monde de la discipline face à l'Angleterre. L'objectif

poursuivi par Nelson Mandela était de réunir tous les Sud-Africains autour d'un idéal et de susciter en eux un sentiment d'appartenance.

Des témoignages poignants ont suivi sur « cet homme hors du commun ».

Dans son message délivré à l'occasion de cette journée d'anniversaire, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a lui aussi reconnu les qualités de celui que les Sud-Africains appellent affectueusement Madiba.

« En ces temps difficiles, nos pensées et nos prières vont à Nelson Mandela, à sa famille et à toute la population d'Afrique du Sud. Nous sommes unis dans l'admiration que nous portons à un géant de notre temps. C'est la meilleure manière que l'on puisse rendre hommage à un homme hors du commun qui incarne les valeurs les plus nobles de l'humanité », a-t-il déclaré, invitant l'humanité à consacrer 67 minutes pour la communauté. Interviewée par la chaîne sud-africaine Sky news, Zindiswa Mandela, l'une des filles de Nelson Mandela, dit l'avoir vu la veille et assuré que son père « faisait des progrès remarquables et regardait la télévision avec des écouteurs. Il réagit très bien (...) du regard de la tête. Et il lève parfois la main comme s'il voulait nous serrer la main ».

Rappelons que Nelson Mandela a été admis dans un hôpital de Pretoria, le 8 juin dernier, pour une infection pulmonaire.

Tiras Andang

MISS FESPAM 2013

La Rwandaise Aurore Umutesi Kayibanda, élue reine de la beauté africaine

La beauté de la femme africaine a été célébrée lors de la septième édition de l'élection Miss Fespam. La soirée élective a eu lieu, le 17 juillet, dans la salle des banquets du Palais des congrès de Brazzaville, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, qui avait à ses côtés le ministre congolais des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault, et le ministre centrafricain de la Culture, Bruno Payendé

Présidée par Chantal Ickonga-Akindou, la septième édition de l'élection Miss Fespam, dira-t-on, a été différente des autres, surtout par la qualité des candidates. Treize jeunes filles au total venues des différents pays africains et même de la diaspora, ont participé à cette compétition de la beauté panafricaine.

Après plusieurs passages des candidates en diverses tenues (décontractée, de vérité, traditionnelle, de ville...), le jury a fait son choix. Auparavant, elles avaient été soumises chacune à une épreuve questionnaire. Cet exercice a été remarquable par la qua-

lité des réponses et des intentions des candidates qui, pour certaines, sont animées de projets susceptibles de contribuer à l'épanouissement de l'Afrique.

À l'issue des passages des jeunes filles, le ministre Jean-Claude Gakosso a sollicité l'objectivité des membres du jury afin qu'il n'y ait aucune contestation après la publication des résultats.

Avant de se prononcer, la présidente du jury Miss Fespam 2013, Hapsatou Sy, a reconnu qu'« Elles sont toutes belles et intelligentes. Il a fallu que nous débattions pour parvenir à les départager ». Puis la phrase attendue : « la Miss Fespam 2013 est Aurore Umutesi Kayibanda, de nationalité rwandaise ! »

L'heureuse élue mesure 1,78m pour 55 kg. La Première dauphine Miss Fespam est Maïga Zaliatou, de nationalité malienne qui fait 1,76m pour 50 kg. La Deuxième dauphine est Bénédicte Ngiambila (Miss Congo-France), originaire de la République démocratique du Congo : 1,76 m pour 60 kg.

Intervenant pour cette circonstance, la nouvelle Miss Fespam a

décliné son projet de composer une chanson contre le génocide : « La musique a été source du génocide en 1994. Je pense que si elle a été à l'origine du génocide, elle peut aussi éviter que l'on retombe dans ce genre de bêtise. Je vais donc composer une chanson que je remettrai aux artistes musiciens de mon pays. », a annoncé Aurore Umutesi Kayibanda. Le ministre de la Culture de la Centrafrique, présent à cette cérémonie, a jugé le travail du jury objectif.

« Je suis très fier du travail qu'ils ont abattu et des choix opérés », a-t-il déclaré.

Les lauréates bénéficieront de trois millions de FCFA pour la Miss Fespam, plus un billet d'avion sur Paris offert par la compagnie d'aviation ECAir, ainsi qu'un voyage en Égypte offert par le ministre de la Culture et des arts du Congo.

La première dauphine bénéficiera de deux millions de FCFA, plus un billet d'avion sur Paris. Enfin, la troisième dauphine bénéficiera d'une enveloppe d'un million de FCFA.

Bruno Okokana

Erratum

Dans notre parution du jeudi 18 juillet 2013, nous avons annoncé que la réception des artistes par le chef de l'État a eu lieu en présence de la Directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova. Il s'agit plutôt de Rachida Dati, députée européenne, ancienne ministre française. La rédaction du journal Les Dépêches de Brazzaville prie ses lecteurs de lui être indulgents.

TAEKWONDO

Le passage de grade de ceinture noire sous contrôle renforcé

Les postulants au rang de maître seront désormais soumis à une évaluation menée sous l'égide d'une commission nationale habilitée.

Ne sera pas ceinture noire de taekwondo qui le voudra ! Les pratiquants de cet art martial sont avertis car, il faudra désormais remplir tous les critères nécessaires pour y parvenir. L'objectif de cette nouvelle donne, à en croire le président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae), Stanislas Mby, est de mettre fin aux attributions anarchiques de grades qui prévalaient par le passé. L'initiative répond, par ailleurs, à la nécessité de disposer des athlètes ayant le niveau requis pour servir les équipes nationales dans les différentes catégories.

Ainsi, les postulants à la ceinture noire devraient maîtriser les techniques de leurs programmes, outre le fait d'avoir une durée de pratique assidue, estimée à trois ans. Dorénavant, la Fécotae organisera les évaluations à travers la commission nationale de passage de grade et celle chargée de la validation des candidatures au grade de ceinture noire. La première structure a la responsabilité d'étudier les dossiers des postulants avant de donner quitus tandis que la seconde se charge d'analyser les techniques sur lesquelles porteront les évaluations. Au cas où le dossier serait entaché d'irrégularités, le candidat sera écarté de la course.

Pour renforcer l'ossature des techniciens ayant un regard objectif sur la question, quelques conseillers spéciaux à la présidence de la Fécotae,

ont été nommés. Il s'agit notamment des maîtres Kamba-Goma, Kamba Bouanga, Alain Nguembo, Ferdinand Okemba, Destin Banakissa, Thystère Ngoueni, Cynthia Taba et Siprien Mavoungou. Décidemment, la Fécotae ne badine pas avec le passage de grade.

Au taekwondo, comme dans d'autres arts martiaux, rappelons-le, la ceinture blanche représente le grade de départ. Seulement, dans cet art martial d'origine sud-coréenne, elle correspond au 15^e keup pour les enfants et 10^e pour les adultes. Les keups, soulignons-le, sont des barrettes symbolisant le niveau des athlètes par ceinture. Certaines ceintures, par ailleurs, se divisent en plusieurs keups qui correspondent à des niveaux de progression à l'intérieur du grade. Ainsi, un pratiquant qui n'a pas le niveau pour obtenir la ceinture supérieure, peut obtenir des keups qui sous-tendent la moitié de cette ceinture.

Il existe d'autres méthodes d'évaluation de la progression de grade au taekwondo. Certains clubs ou fédérations n'utilisent pas ce système selon lequel la ceinture verte peut ne pas exister et la ceinture marron peut précéder la ceinture noire. Cette méthode d'évaluation n'est pas celle appliquée par la Fécotae, à l'image de tant d'autres fédérations à travers le monde. La mise en place d'une commission nationale de taekwondo de base est prévue pour les prochains jours. Elle se chargera du suivi des ceintures intermédiaires de taekwondo.

Rominique Nerplat Makaya

TOURISME ET ENVIRONNEMENT

Les hôtels accusés de mauvaises pratiques d'évacuation des déchets

La construction anarchique d'auberges, le non respect des règles cadastrales par leurs promoteurs et l'absence d'une politique appropriée d'entretien des ordures ménagères, mettent à mal le ministère de l'Environnement et du Tourisme. Il faut une meilleure législation pour lutter contre ces maux.

Dans un entretien qu'ils ont accordé au journal *Les Dépêches de Brazzaville*, sur la question, le représentant du ministre du Tourisme, Kounkou Kiboulou, et les directeurs départementaux de l'Environnement de Brazzaville, Dieudonné Ankara, et du Tourisme, Martine Ngasaki, ont unanimement dénoncé ces maux qui prennent ancrage dans nos villes.

Parlant de la loi régissant la construction et le fonctionnement des grands hôtels, le directeur départemental de l'environnement de Brazzaville a précisé que, comparativement à d'autres pays, il existerait un cadre juridique approprié, capable d'astreindre et d'encourager les auteurs de ces structures commerciales à créer des sites d'évacuation et de gestion des déchets issus d'activités quotidiennes de leurs établissements. L'argument tient sur le fait que ces établissements

utilisent beaucoup de produits chimiques qui, après leur utilisation, seraient directement déversés dans le fleuve Congo alors qu'ils ont un impact négatif sur la faune aquatique.

« Les hôtels sont des pollueurs. Ils ont un impact négatif sur l'environnement ainsi que sur le respect des règles de mitoyenneté. En effet, à plusieurs reprises, nous avons été interpellés par une population mitoyenne d'un hôtel de la place. Parce que ces hôtels utilisaient des produits chimiques qui polluaient l'environnement immédiat. Si vous observez un cas similaire appelez la police, car ils auront des pénalités à payer », a reconnu le directeur départemental de l'Environnement de Brazzaville, Dieudonné Ankara. Cependant pour Kounkou Kiboulou, en dehors des déchets et résidus, il existerait d'autres

éléments impactant négativement sur l'environnement et le tourisme. Parmi lesquels, les nuisances sonores qui, selon lui, sont à classer parmi les facteurs qui fragilisent l'application normale des règles de bon voisinage. Exhortant les Brazzavillois à dénoncer toutes les pratiques contraires aux dispositions touristiques et environnementales, Dieudonné Ankara a précisé : « Sur la route nationale N°2, notamment au village Lifoula à 30 km de Brazzaville, nous observons des véhicules qui viennent de Brazzaville déposer des immondices chaque jour. Ces ordures polluent l'environnement et dérangent tous les passants. Ce qui constitue un danger pour notre santé et peut dégrader notre écosystème. Ce genre de comportement devrait tous nous interpeller », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

BRIN D'HISTOIRE

Le 14 juillet

En 1956, un confrère écrivait au sujet du 14 juillet : « De Paris à Brazzaville, de Nouméa aux Antilles, partout où flotte le drapeau tricolore, la Fête nationale a été marquée par des cérémonies, des discours et des défilés militaires. Dans tous les pays où réside un ambassadeur de France, les gouvernements sont venus lui dire les vœux qu'ils forment pour l'avenir d'une nation qui joue dans le monde un rôle irremplaçable. »

Le 14 juillet dernier, le peuple français a célébré sa fête nationale. Le 14 juillet était aussi notre fête nationale au Congo. Certains l'ignorent, d'autres l'ont oublié, les Français notamment. Quant à moi, je m'en souviens. C'était « la fête des fêtes ». On l'appelait ici, Eyenga Poto. Aujourd'hui encore, lorsque retentit La Marseillaise, mon cœur frémit de bonheur. C'est paradoxal diraient certains. Non. Parce qu'on m'avait convaincu que j'étais Français. Cet hymne, je l'ai connu dès ma prime enfance et chanté à l'école maternelle qui se situait sur la rue Paul Kamba, en face de l'hospice des

vieillards. Le bâtiment, naguère noyé sous une frondaison luxuriante, est, aujourd'hui, propriété de la Croix rouge congolaise et le siège d'une église de réveil. À cette école maternelle, j'avais appris que « mes ancêtres étaient les Gaulois ». L'Histoire, elle, n'a pas oublié que Brazzaville, ma ville, fut et demeurera dans l'imaginaire collectif, la capitale de la France Libre, la capitale de la liberté. On ne réécrit pas l'histoire, en fonction des itinéraires contingents. Ceci est valable, aussi bien, pour les hommes que pour les pays.

Comme beaucoup d'Africains, je suis un Janus biface. Un côté français qui ne s'est jamais estompé, un côté congolais profondément ancré dans mon être. Ecartèlement que Frantz Fanon fustigeait dans *Peau noire masques blancs*, son ouvrage qui fit un sacré boucan à sa parution. Quant à moi, j'assume pleinement cette ambivalence née de mon histoire personnelle et de notre histoire collective. Cette réalité est, hélas, niée par la France. Désormais, ces Français d'hier, les Africains, ont le sentiment

d'être traités comme des parias. Même les binationaux, et Dieu seul sait qu'il y'en a beaucoup, qui n'échappent pas à l'ostracisme ambiant. Nos pays ne sont guère mieux traités. Comme le chantait Michel Sardou, au sujet du paquebot France vendu à la Norvège, la France, elle [nous] a laissé tomber. C'est l'occasion de rappeler que l'Afrique est l'avenir du Monde et de la France, en particulier. Elle est la chance de la France. Ne serait-ce que du point de vue de la sauvegarde de la langue française. Il y a plus de locuteurs du français en Afrique qu'en France métropolitaine. La France a colonisé l'Afrique, l'Afrique colonise sa langue. Dans un intérêt partagé ? Rien n'est moins sûr. Il faut y travailler.

Le 14 juillet 1789 est la date de la prise de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal, par les Parisiens. Que représente réellement cette date ? C'est la fin de l'« Ancien Régime » et le début de la Révolution. La fête nationale du 14 juillet perpétue le souvenir de ce moment de l'histoire de la France. Le premier anniversaire de l'événement

donnera lieu à une grande réconciliation nationale, la Fête de la Fédération, et beaucoup plus tard, en 1879, la III^{ème} République naissante, qui cherche une date pour servir de support à une fête nationale et républicaine, la consacra à cette fin. Le député Benjamin Raspail, après que d'autres dates eurent été envisagées, dépose le 21 mai 1880 une proposition de loi tendant à adopter le 14 juillet comme jour de fête annuelle. Si le 14 juillet 1789, prise de la Bastille, est jugée par certains parlementaires comme une journée trop sanglante, la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, elle, permet d'atteindre un consensus. Cette date à « double acception » permet d'unir tous les républicains.

La loi, signée par 64 députés, est adoptée par l'Assemblée le 8 juin et par le Sénat le 29 juin. Elle est promulguée le 6 juillet 1880 et précise simplement que « La République adopte le 14 juillet comme jour de fête annuelle », sans indiquer d'année de référence.

MFUMU